

Journée de lancement de la Stratégie relative aux EEE de l'axe Rhône

© M. Grange

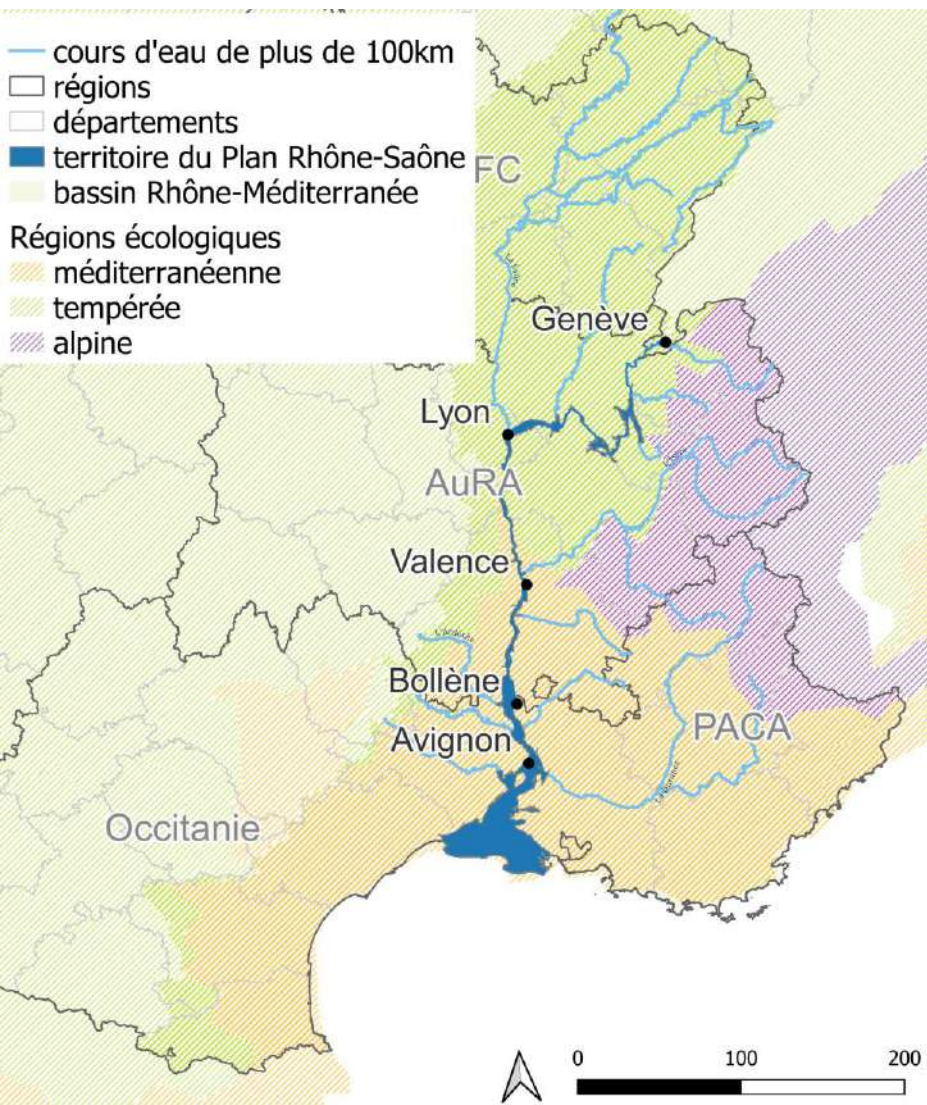
23/06/2026

ORDRE DU JOUR

- 10h Ouverture de la journée**
Hélène Michaux, Directrice du programme et des interventions de l'Agence de l'eau RMC
Pierre Roussel, Administrateur de la Fédération des CEN
- 10h15 Rappel Stratégie EEE Rhône et zoom sur les premières actions à lancer (2026-2027)**
Marie Chambonnière et Coralie Chagneux, Fédération des CEN
- 11h Ateliers**
3 ateliers thématiques divers : procédure commune, communication et réseau et annuaire cartographique
- 12h30 Pause déjeuner**
- 14h Présentation et actualités de la stratégie nationale relative aux EEE**
Arnaud Albert , OFB et Sylvie Varray, Fédération des CEN
- 14h30 Présentation des stratégies régionales EEE flore en région Occitanie et PACA**
Louise Turpin, CBN méditerranéen
- 15h15 Gestion des EEE : retours d'expérience et questionnements d'un maître d'ouvrage**
Violaine Brochier et Sandrine Piquier , EDF
- 15H45 Partage d'expériences entre gestionnaires : la gestion des EEE aquatiques**
Benjamin Gelmini, FREDON AuRA



RAPPEL DU CONTEXTE



Rhône : **810 km et 2663 km²**

Bassin versant du Rhône : **96 500 km²**

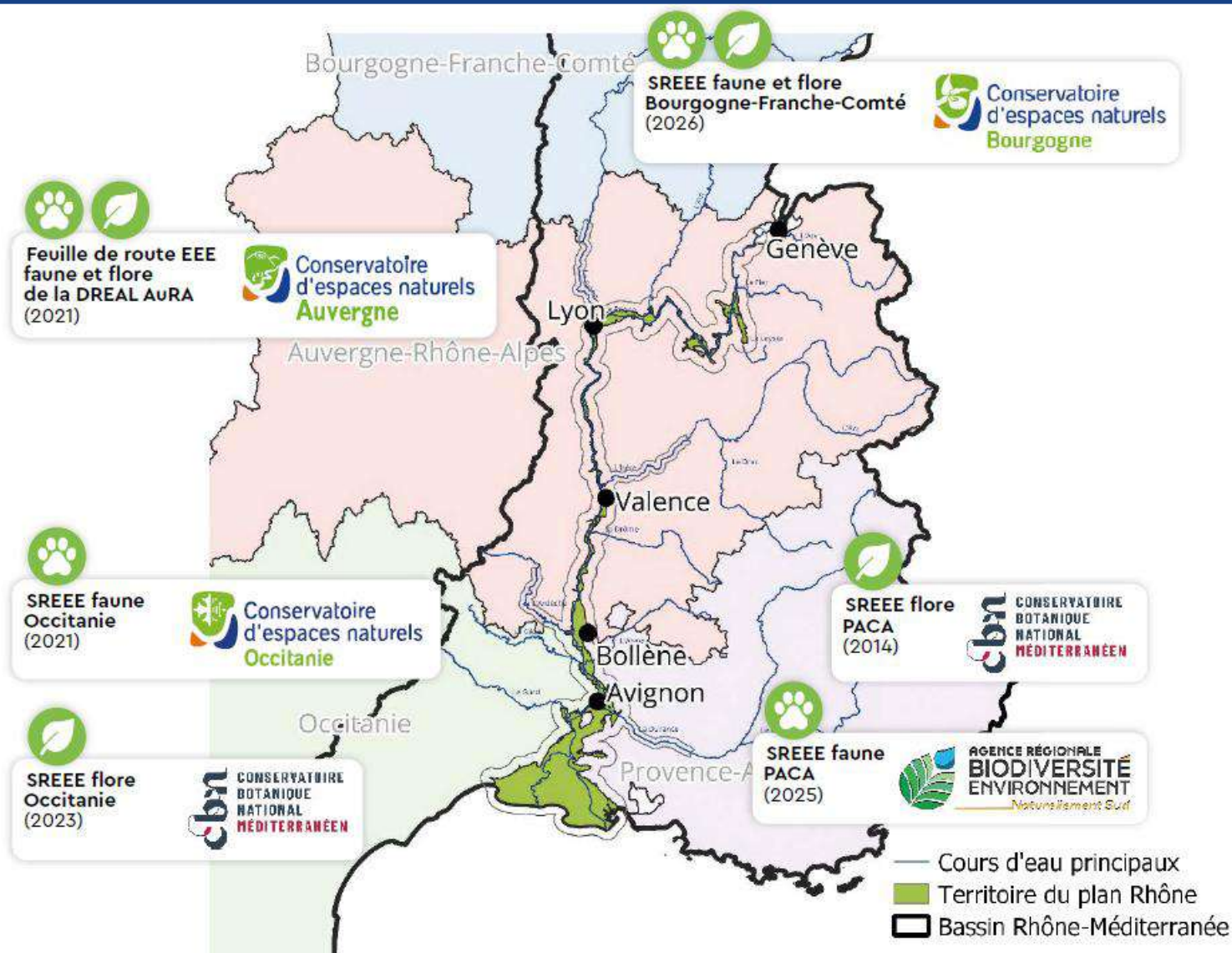
Régions traversées : **AuRA, Occitanie et PACA (BFC)**

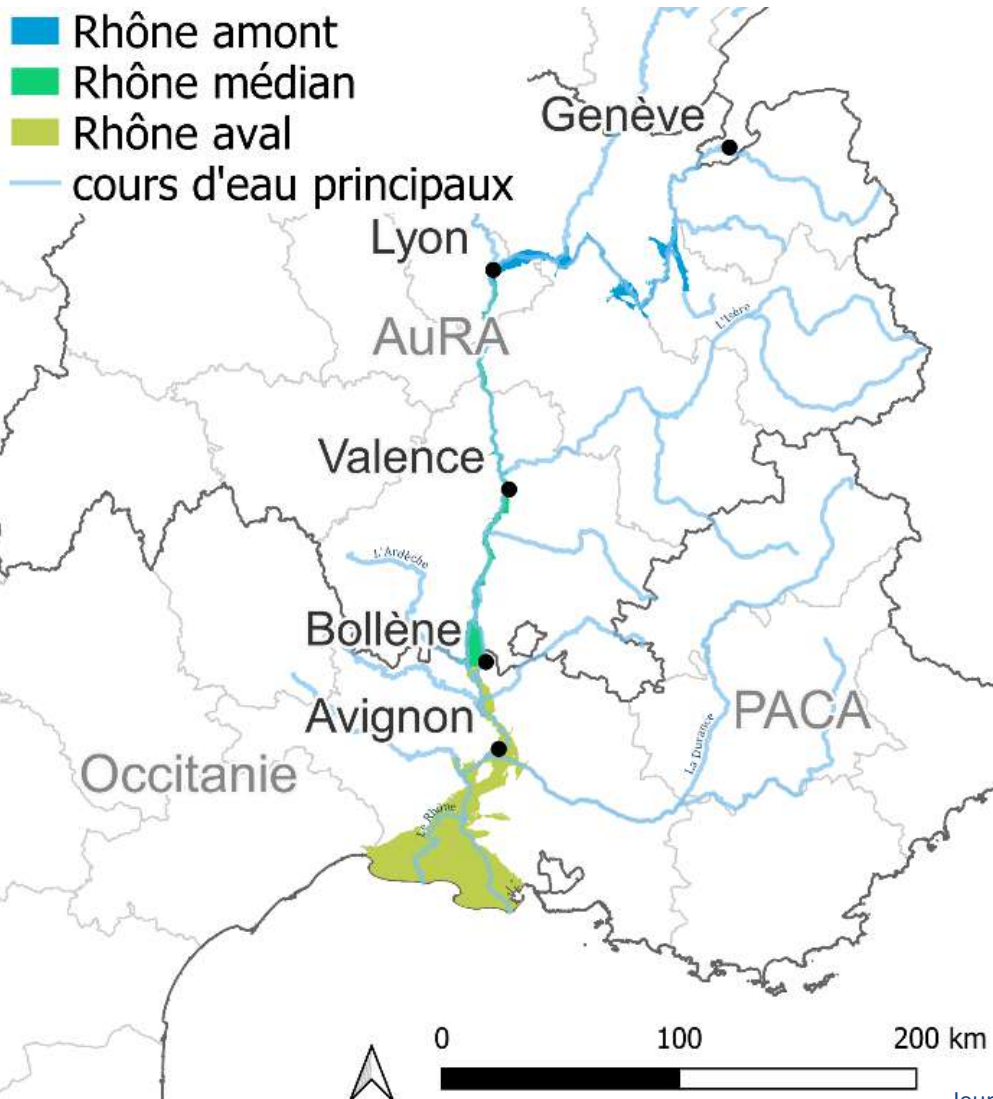
Nombre de département traversés : **11**

Régions biogéographiques traversées : **continentale, alpine et méditerranéenne**

Territoire ciblé par la stratégie :

- **Fleuve/axe Rhône**
- Correspond au territoire du **Plan Rhône Saône**





AXE RHÔNE

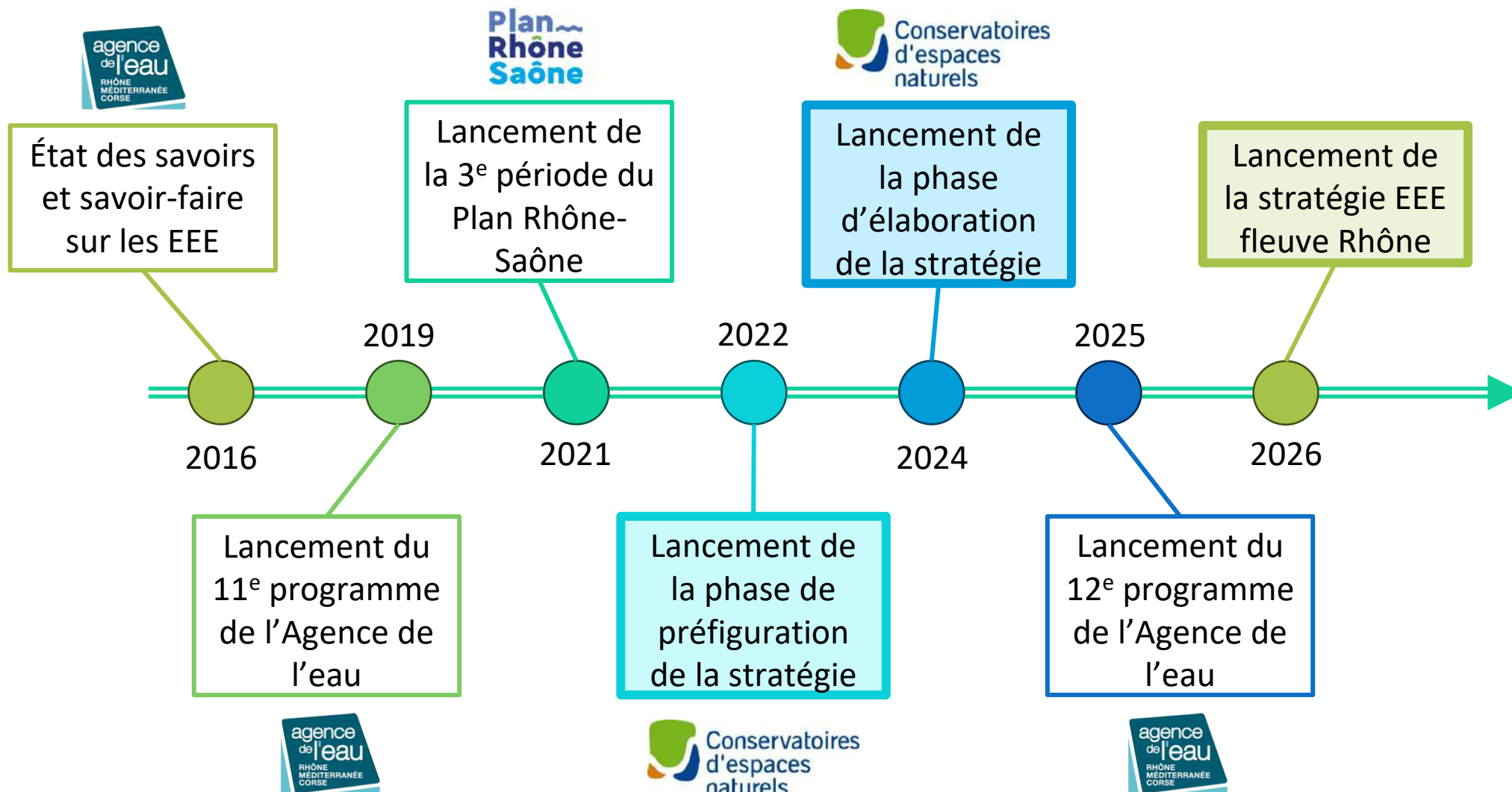
- Cadre stratégique et méthodologique
- Animation du réseau

TRONÇON

- Échelle opérationnelle
- Groupes action territoriaux

LOCAL

- Plans de gestion (gestionnaire)
- Planification de la lutte

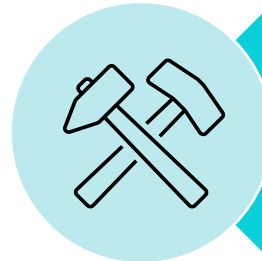


Pourquoi cette stratégie ?

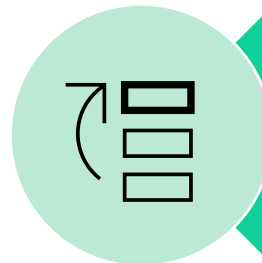
Proposer un cadre coordonné de travail pour améliorer l'efficacité des actions de prévention, gestion et sensibilisation aux espèces exotiques envahissantes sur la vallée du Rhône



Favoriser les échanges et la coopération entre les acteurs de la gestion des EEE



Mettre en place des actions support et construire des outils pour améliorer l'efficacité de la gestion à l'échelle de l'axe



Identifier des priorités d'action communes à l'échelle de l'axe

1

La conservation des milieux aquatiques et rivulaires du Rhône : les capacités de résistance et résilience

2

L'efficacité des actions portées sur les EEE dans la vallée du Rhône

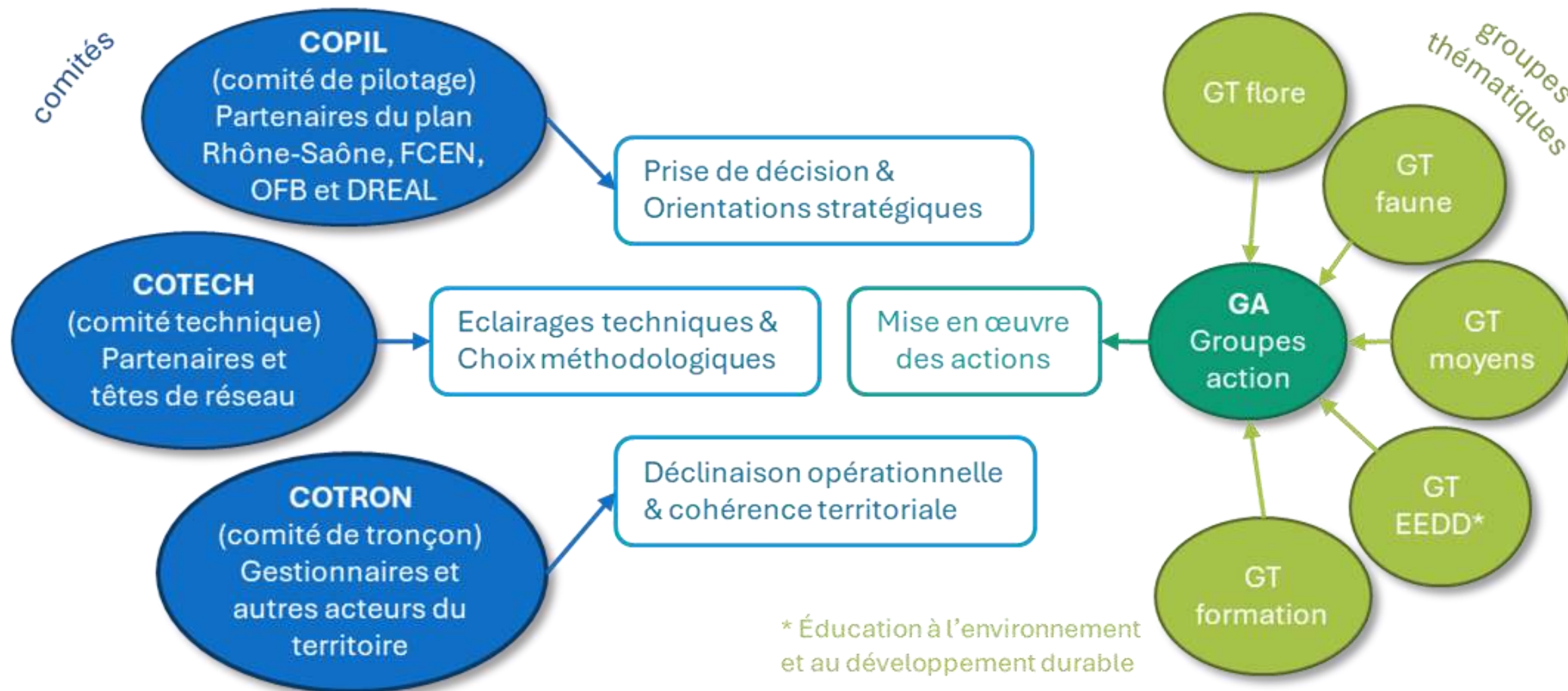
3

Le maintien des services écosystémiques rendus par les écosystèmes aquatiques et rivulaires

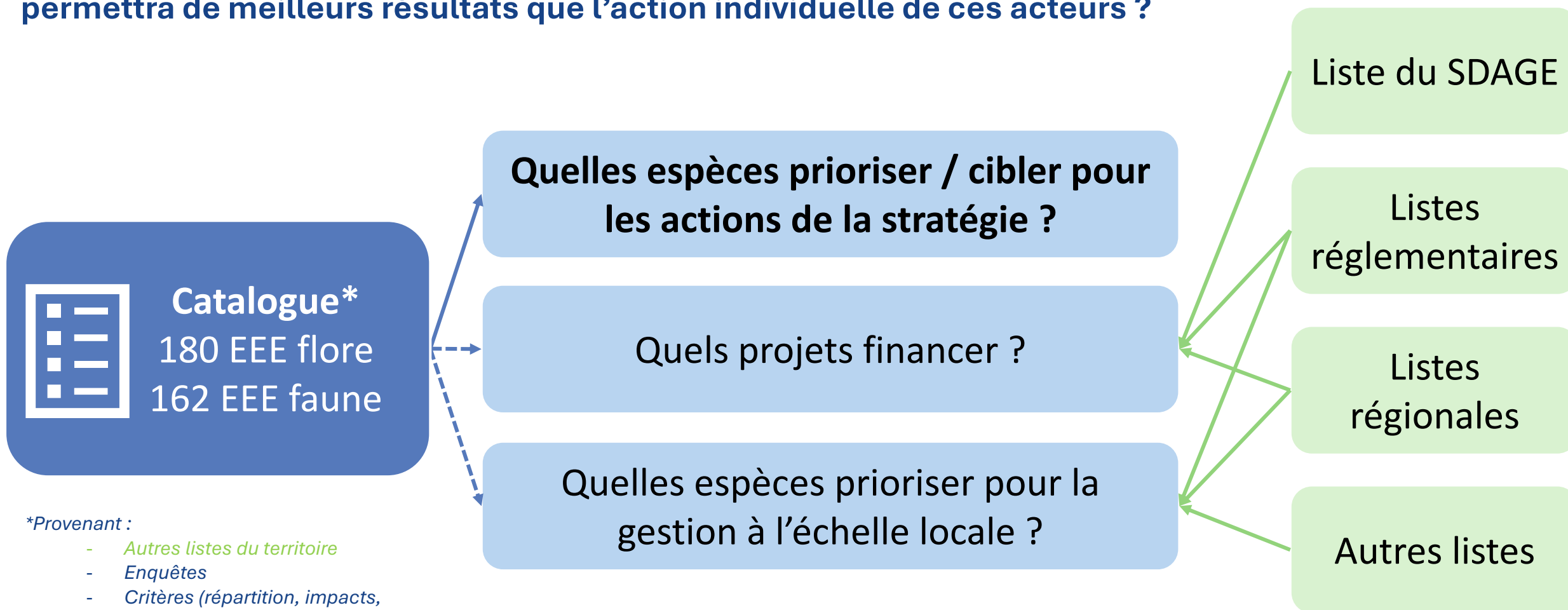
4

L'amélioration des connaissances sur les EEE présentes sur le Rhône



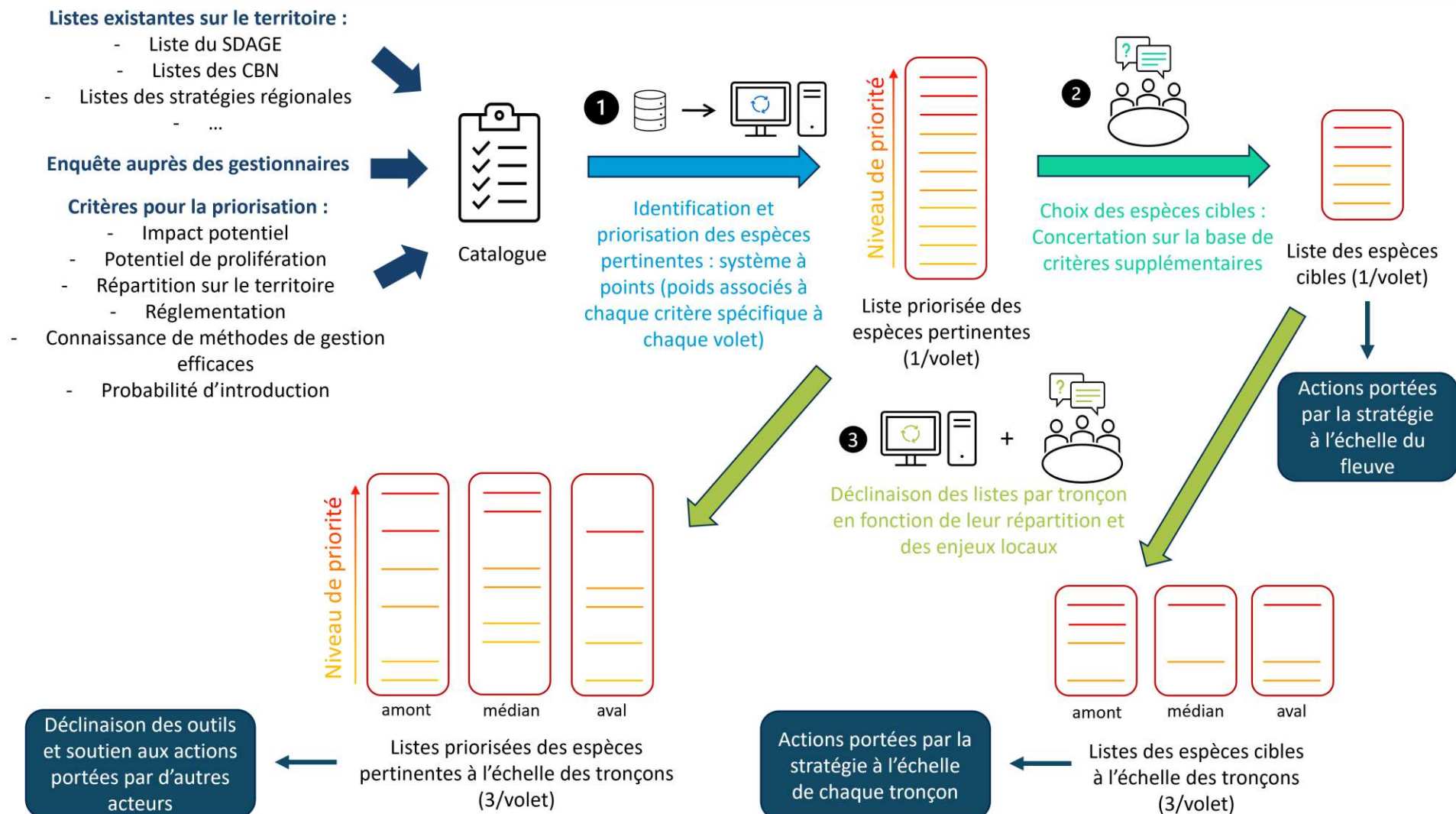


Pour quelles espèces la collaboration des acteurs au sein de la stratégie permettra de meilleurs résultats que l'action individuelle de ces acteurs ?



*Provenant :

- *Autres listes du territoire*
- *Enquêtes*
- *Critères (répartition, impacts, connaissance....)*



Liste par volet d'action



→ **Prévention**

Gestion des flux de propagules (bonnes pratiques, partenariats filières...)



→ **Gestion des populations**

Objectifs d'éradication, de réduction ou de stabilisation des populations à l'échelle de l'axe



→ **Connaissances sur les espèces**

Acquisition de connaissances sur la biologie, l'écologie et les modes de prolifération de l'espèce

→ **Détection**

Réseau de veille / formation les agents de terrain à l'identification



→ **Gestion des impacts**

Gérer localement les impacts en fonction des enjeux spécifiques de chaque site



→ **Connaissances sur les méthodes**

Acquisition de connaissances sur les méthodes de détection et de gestion



👉 Plus de détail sur la méthode d'élaboration des listes dans la stratégie et sur le site web : webinaires, document de présentation de la méthodologie (à venir)...



👉 Listes complètes en annexe, p56 et 57.
À décliner par tronçon

Volet d'action			
	Prévention	10	8
	Détection	30	31
	Gestion des populations	11	7
	Gestion des impacts	12	9
	Connaissances sur l'espèce	6	5
	Connaissances sur les méthodes	6	7

Laitue d'eau



Acore odorant



Chêne rouge d'Amérique



Moule quagga



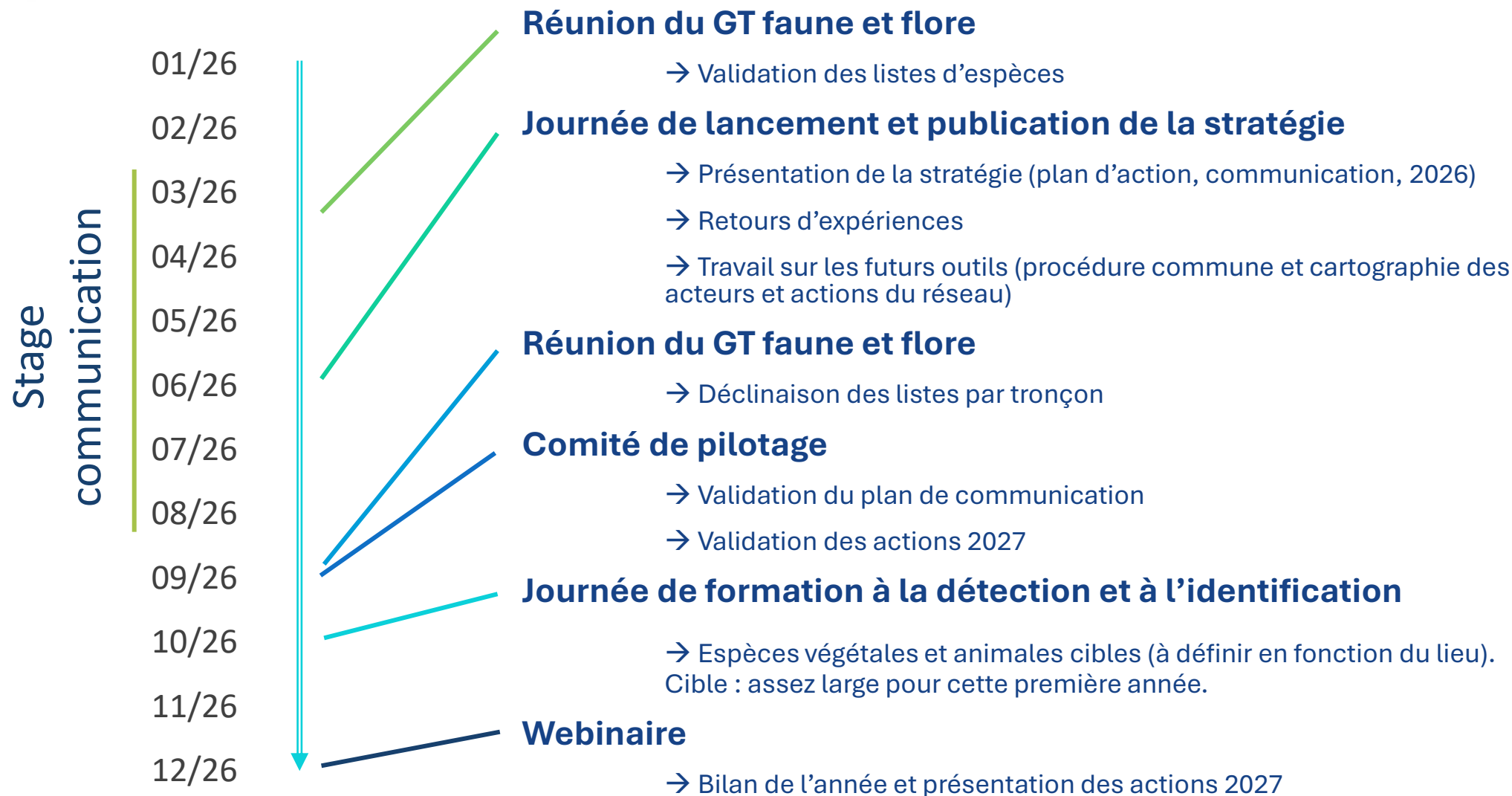
Écrevisse signal



Carassin doré



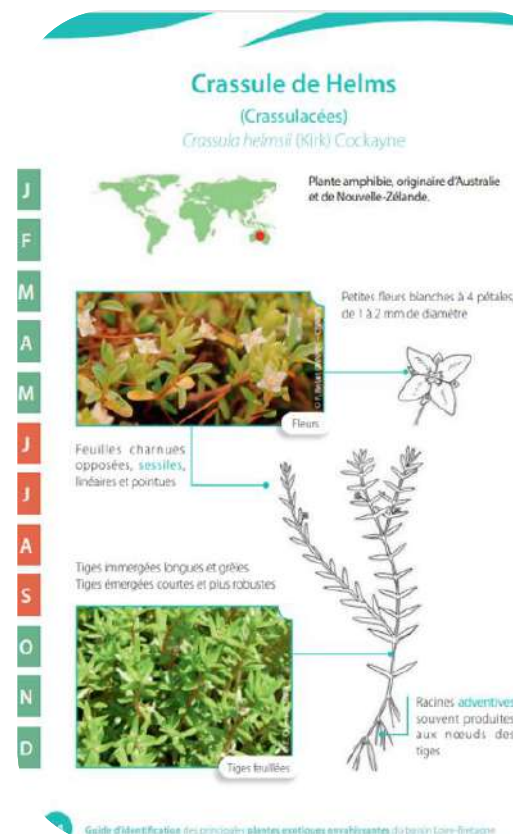
PROGRAMME D' ACTIONS 2026



Axe 1 : Prévention

Action 1 : Identifier et établir un premier contact avec les prescripteurs et producteurs de végétaux et animaux

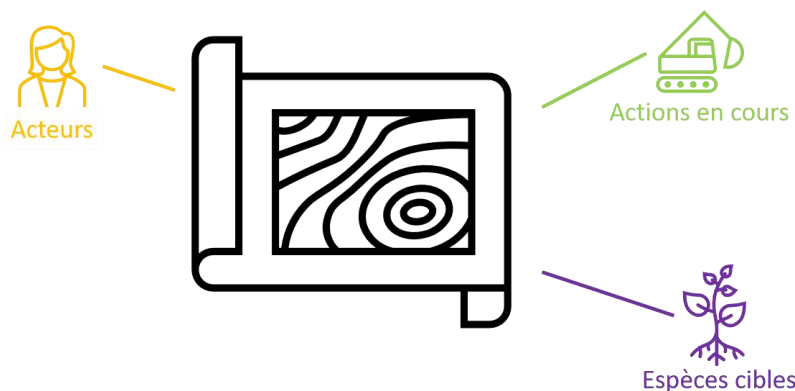
Action 4 : Organiser une formation à la détection et à l'identification des EEE cibles



Axe 2 : Gestion

Action 5 : Échanger sur la procédure commune : définir les étapes, ressources et contacts associés

Action 8 : Initier l'élaboration d'un annuaire cartographique, et d'une cartographie des actions



Identification, cartographie de la population et définition du stade invasif

Transmission et validation des données

Définition de l'objectif de gestion et identification d'un protocole de gestion adapté

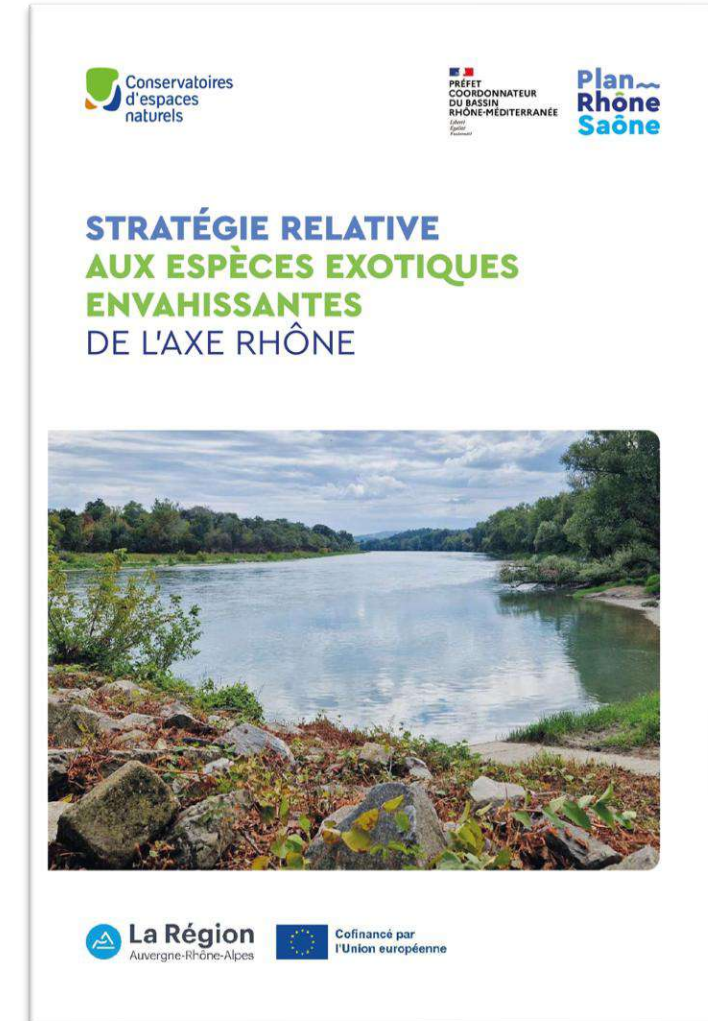
Mise en place du protocole et renseignement du tableau de bord

Gestion des déchets et suivi dans le temps

Axe 3 : Communication

Action 11 :

- Définir un plan de communication et construire les premiers outils
- Benchmark : Identifier les prestations et outils déjà disponibles sur le territoire
- Publier le document de la stratégie et créer un dépliant récapitulatif

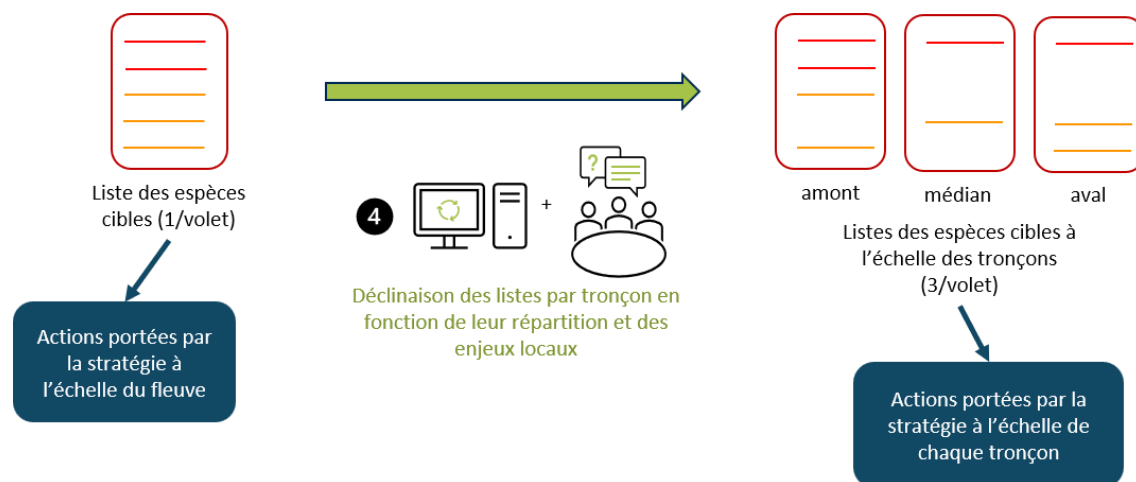


Axe 4 : Acquisition de connaissances

Action 14 : Décliner les listes d'espèces cibles par tronçon

Action 15 : Définir le format des REX et réaliser le premier si possible

Action 16 : Réfléchir à la création d'une cartographie des espèces cibles sur le territoire



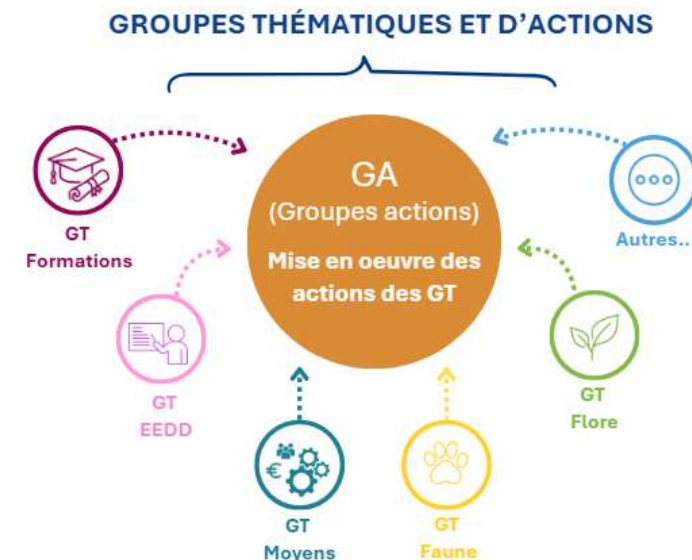
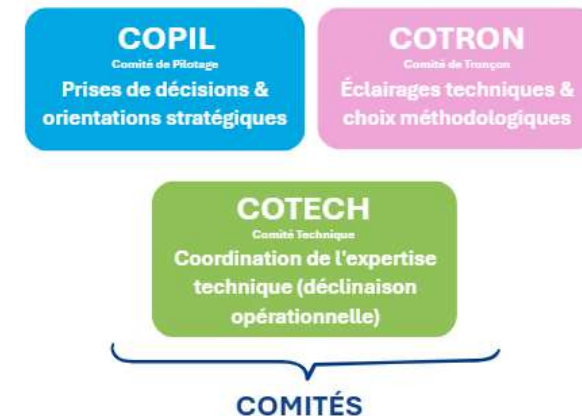
Axe 5 : Gouvernance

Action 17 : Organiser le COPIL et la journée de lancement de la stratégie

Action 18 : Mettre en place et animer les groupes de travail (actions 1, 5, 8, 11, 14, 15 et 19)

Action 19 : Initier la création d'un catalogue des financements mobilisables, relayer les AAP et AMI pertinents

Action 20: Renseigner les indicateurs annuels prévus



PLAN DE COMMUNICATION

Constat

La stratégie mobilise plus de 300 structures sur un territoire couvrant 4 régions.



Enjeu

Créer une culture commune autour des EEE à l'échelle du Rhône.

Objectifs de la mission

« **Construire un plan de communication permettant d'accompagner la mise en œuvre de la stratégie EEE de l'axe Rhône sur son premier cycle (2026-2031).** »

Il faut donc construire un plan de communication permettant de :

- **Faire connaître** la stratégie
- **Mobiliser** les divers acteurs
- **Accompagner** le passage à l'action

Benchmark



CE QUI EXISTE

- ✓ De nombreux outils
- ✓ Une offre de formation importante
- ✓ Un réseau d'acteurs mobilisé
- ✓ De nombreux retours d'expérience

CE QUI MANQUE

- ⚠ Lisibilité des ressources
- ⚠ Mutualisation
- ⚠ Adaptation aux publics
- ⚠ Valorisation des initiatives
- ⚠ Contenus spécifiques au Rhône

→ Grande richesse d'outils, d'acteurs et de connaissances

→ Nécessiter de mieux organiser, valoriser et diffuser ces ressources existantes

→ Développer progressivement des contenus adaptés aux enjeux du bassin rhodanien en identifiant bien les cibles.

« Mutualiser l'existant, le rendre plus accessible et développer une identité de communication propre au Rhône. »

Matrice swot

FORCES

- Réseau d'acteurs structuré
- Gouvernance déjà en place
- Nombreux outils/ressources existants
- Expertise technique reconnue
- Dynamique locale riche
- Existence d'initiatives inspirantes

FAIBLESSES

- Communication dispersée entre les structures
- Outils trop techniques et peu accessibles
- Faible visibilité des ressources existantes
- Manque de contenus spécifiquement centrés sur le Rhône
- Peu de différenciation selon les publics (manque de ciblage)
- Faible capitalisation des initiatives locales

OPPORTUNITÉS

- Sensibilité croissante aux enjeux biodiversité
- Possibilité de mutualiser les outils existants
- Développement des formats numériques
- Réseaux territoriaux déjà actifs et mobilisés
- Synergies avec autres stratégies EEE
- Attentes croissantes de solutions concrètes de la part des acteurs

MENACES

- Complexité technique du sujet
- Difficulté à mobiliser certains publics (variables dans le temps → manque de temps)
- Saturation informationnelle (infobésité)
- Risque de dilution de la stratégie parmi les nombreux autres programmes existants

Objectif général

« Assurer la diffusion, la compréhension et l'appropriation de la stratégie EEE de l'axe Rhône afin de favoriser la mobilisation et le passage à l'action des différents publics concernés »

Publics cibles

COEUR DE CIBLE

Acteurs opérationnels du bassin :

- Assurent la **circulation des informations** et la diffusion des pratiques
- Permettent la **mise en œuvre des actions** ainsi que le relais vers les autres publics
- Ils sont garant de la **cohérence** de la stratégie à l'échelle du bassin.

CIBLES PRINCIPALES

4 types de publics identifiés :

- **Élus et décideurs politiques**
- **Gestionnaires et partenaires techniques**
- **Grand public**
- **Filières de production** (les producteurs de végétaux : pépiniéristes, horticulteurs, paysagistes ... ainsi que les animaleries et professionnels de l'aquariophilie)

Publics cibles

CIBLES SECONDAIRES

Acteurs dont la mobilisation peut contribuer à renforcer la portée de la stratégie ou à accompagner certaines actions spécifiques.

- Le monde de la **recherche** et de l'**enseignement**
- **Autres acteurs économiques, touristiques ou institutionnels** présents sur le bassin

RÉSEAU DE RELAIS ET DE PARTENAIRES

Dans le cas de la stratégie : les acteurs sont à la fois destinataires, utilisateurs, producteurs et diffuseurs des messages → situation + complexe (on sort d'une logique descendante).

Les publics sont hiérarchisés selon leur capacité à agir sur l'introduction, la gestion ou la prévention des EEE.

Axes

AXE 1 - Animer et fédérer le réseau d'acteurs du bassin

AXE 2 - Rendre les ressources visibles, lisibles et accessibles

AXE 3 - Territorialiser le contenu

AXE 4 - Sensibiliser et accompagner les publics vers l'ACTION

AXE 5 - Favoriser la montée en compétences et la culture commune (partage d'expériences)

AXE 6 - Valoriser les initiatives locales et favoriser l'essaimage

LES OUTILS ENVISAGÉS →

3 grandes familles

Diffuser

page dédiée
newsletter
réseaux
sociaux

Outils

fiches Rhône
guide Rhône
kits
formations

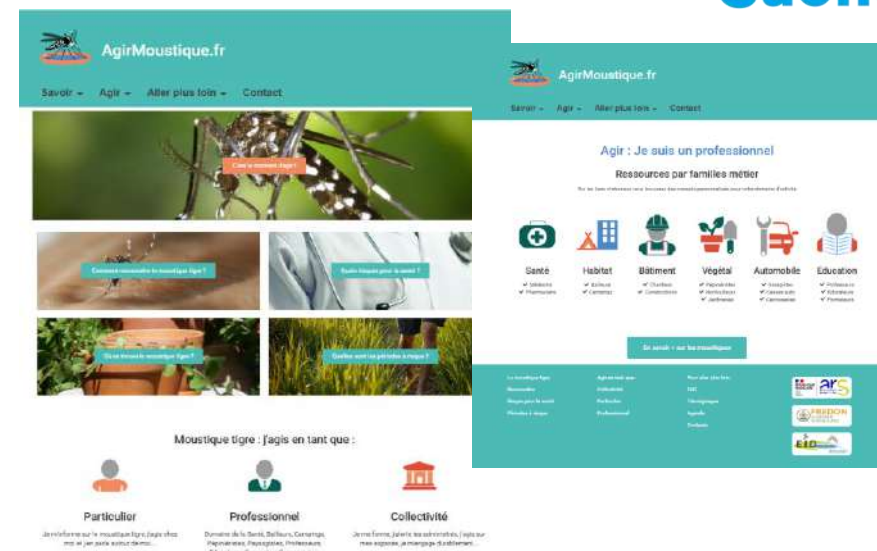
Mobiliser

événements
vidéos
campagnes

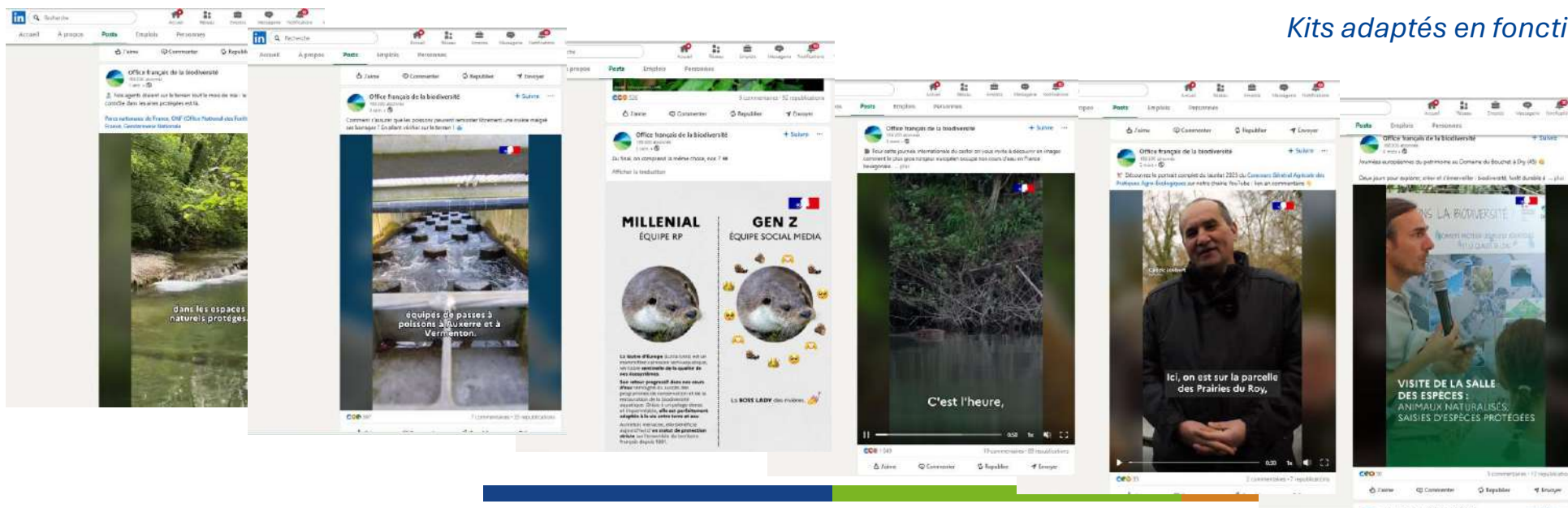
Exemples



Page dédiée EEE
(CDR Loire nature)

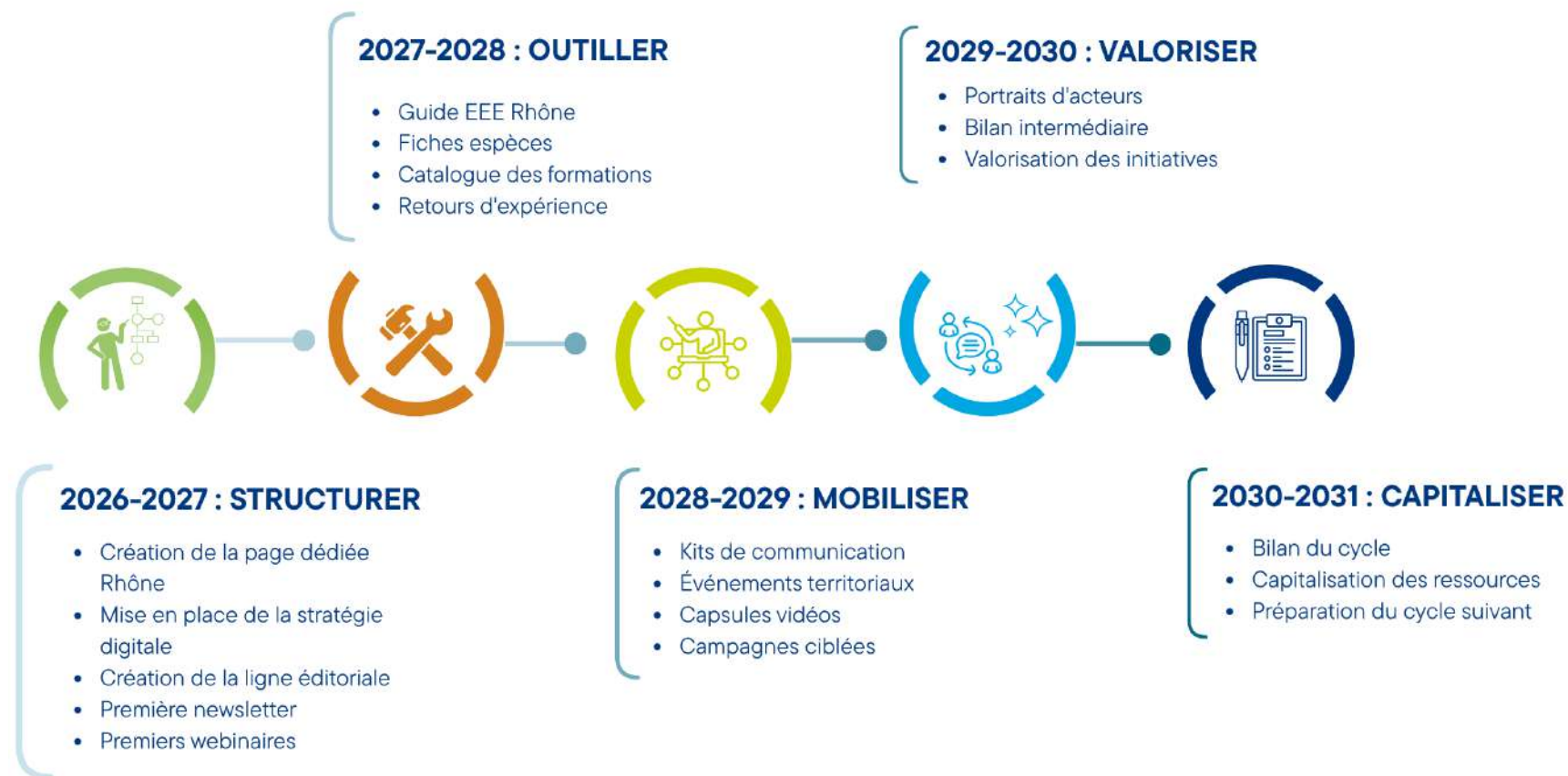


Kits adaptés en fonction du public (AgirMoustique)



Stratégie digitale
(LinkedIn OFB)
=> portraits d'acteurs,
visite de terrain, focus
espèce, événements...

Calendrier



→ Stratégie déployée progressivement sur 6 ans

→ Montée en puissance progressive du plan de communication

1. **Structurer** les ressources et les outils
2. **Développer** les contenus spécifiques au Rhône, renforcer la sensibilisation des publics et valoriser les actions réalisées sur le bassin.

Mur d'inspiration communication & sensibilisation

« Au cours des dernières années, quels supports, formats ou campagnes vous ont marqué ? »

→ Partagez sur un post-it des outils, actions ou campagnes que vous jugez inspirants, efficaces... ou au contraire peu adaptés.

Cet espace permettra de recueillir des retours d'expérience, d'identifier des bonnes pratiques et d'alimenter les futures actions de communication de la stratégie.



MERCI POUR VOTRE ATTENTION !
 **Ateliers**

ATELIER 1

Procédure « de la détection à la gestion »

Étude de cas de l'Herbe à alligator

© D.Beckers, Flickr

23/06/2026

Charles Bravo, PNR de Camargue &
Marie Chambonnière, FCEN

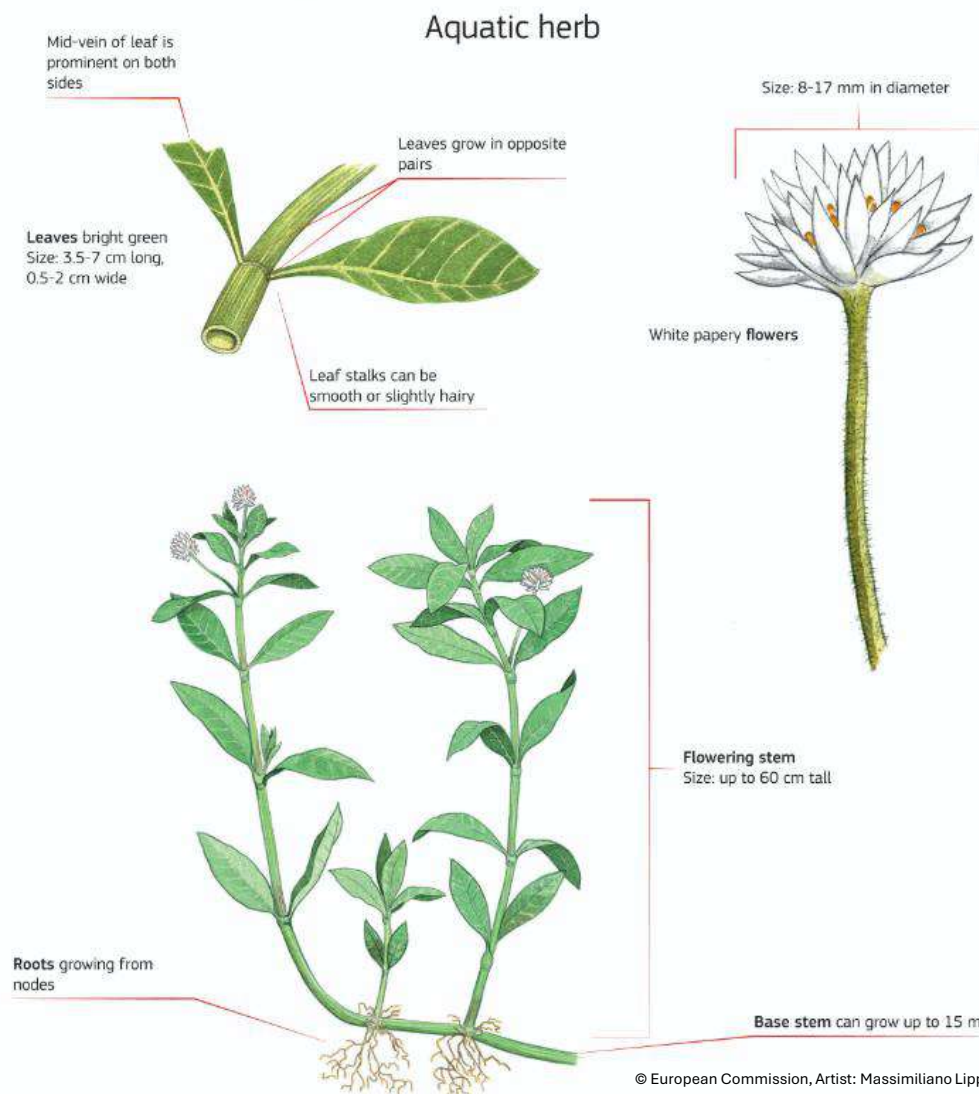
Herbe à alligator, *Alternanthera philoxeroides*

Biologie et écologie

- Origine Amérique du Sud
 - Milieux : Berges de cours d'eau et plan d'eau ; prairies humides
 - Forte dynamique de prolifération (reproduction végétative)
 - Envahissante dans une trentaine de pays du monde en zone tempérée/tropicale
 - Plante ornementale (aquariophilie) : introduite en 1960 (Garonne)
 - En région méditerranéenne : **2013** (sur l'Ouvèze)
- Depuis 2016 sur le Grand Rhône et depuis 2019 sur le Petit Rhône



Herbe à alligator, *Alternanthera philoxeroides*

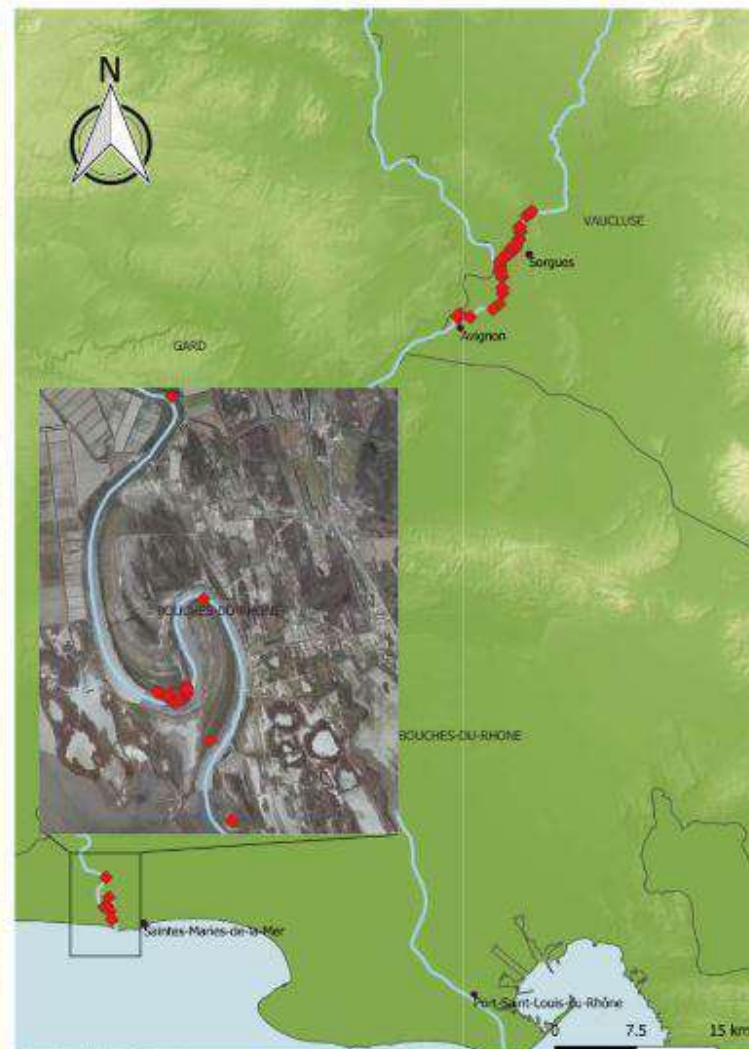


Floraison : de juillet à septembre

Risque de confusion possible
avec les jussies



Répartition connue de l'Herbe à alligator



Figures 2 et 3 : Présence de l'herbe à alligator en 2022 sur l'Ouvèze et le Rhône (cf. Figure 1 pour les secteurs prospectés)



Herbe à alligator, *Alternanthera philoxeroides*

Impacts

- Modification de la structure des écosystèmes en empêchant la croissance des plantes indigènes
- Peut gêner les activités nautiques
- Dégradation des pâturages (toxique pour le bétail),

Statuts

- Classée espèce « préoccupante » à l'échelle de l'Europe
- Classée espèce « émergente » en région PACA

Réglementation

- Interdiction d'introduire l'espèce dans le milieu naturel, de l'utiliser, de la transporter, de la détenir, de l'échanger ou de la commercialiser.



Consignes

« Vous êtes gestionnaire d'un espace limitrophe au Rhône aval.

Un matin, un agent de terrain vous contacte en vous signalant qu'il a repéré un herbier d'une plante qu'il ne croit pas connaître, pour preuve il vous envoie une photo.

Vous croyez reconnaître *Alternanthera philoxeroides* mais vous n'êtes pas sûr.

Vous souhaitez confirmer cette observation et le cas échéant élaborer des mesures d'action face à cette espèce. »

Que faites-vous, dans quel ordre, avec qui, et comment gérez-vous chaque étape ?

(Un protocole avec plusieurs étapes a déjà été pré-identifié, s'il vous semble qu'il en manque certaines, n'hésitez pas à les rajouter. Pour chacune des étapes, veuillez préciser : les acteurs à mobiliser, les besoins et attentes : moyens, outils, les freins, les bonnes pratiques et les points de vigilance). Rendu sous plusieurs formes possibles (schémas, texte, tableau...).

Détection & signalement

Évaluation & décision

Intervention & gestion

Gestion des déchets

Suivi du foyer



Retour d'expérience du Parc naturel régional de Camargue sur la veille et la gestion de l'Herbe à alligator



Historique des actions

- Jusqu'en 2023 le CBNmed a réalisé une mission d'animation territoriale et d'accompagnement de la surveillance et de la gestion de l'espèce.
 - Cartographie de la présence de l'Herbe à alligator à l'échelle du Rhône Aval en 2022.
 - Réalisation d'actions de gestion sur le Petit Rhône en 2022 et 2023.
 - Constitution d'un groupe d'acteurs autour de l'Herbe à alligator. Projet de convention partenariale
- Depuis 2023, le Parc de Camargue a repris l'animation territoriale initiée par le CBNmed
 - Réalisation d'un COTECH par an animé par le PNRC
 - En 2024 et 2025 : réalisation d'une soirée d'information et de sensibilisation à l'attention des professionnels du canoë et de la pêche
 - Projet de création d'un outil participatif de remontée des observations de l'Herbe à alligator
 - En 2025, actualisation de la cartographie de la répartition de l'Herbe à alligator sur le Petit Rhône
 - En 2026, projet de réalisation de chantiers participatifs d'arrachage de l'Herbe à alligator.



Gestion d'une station sur le Petit Rhône

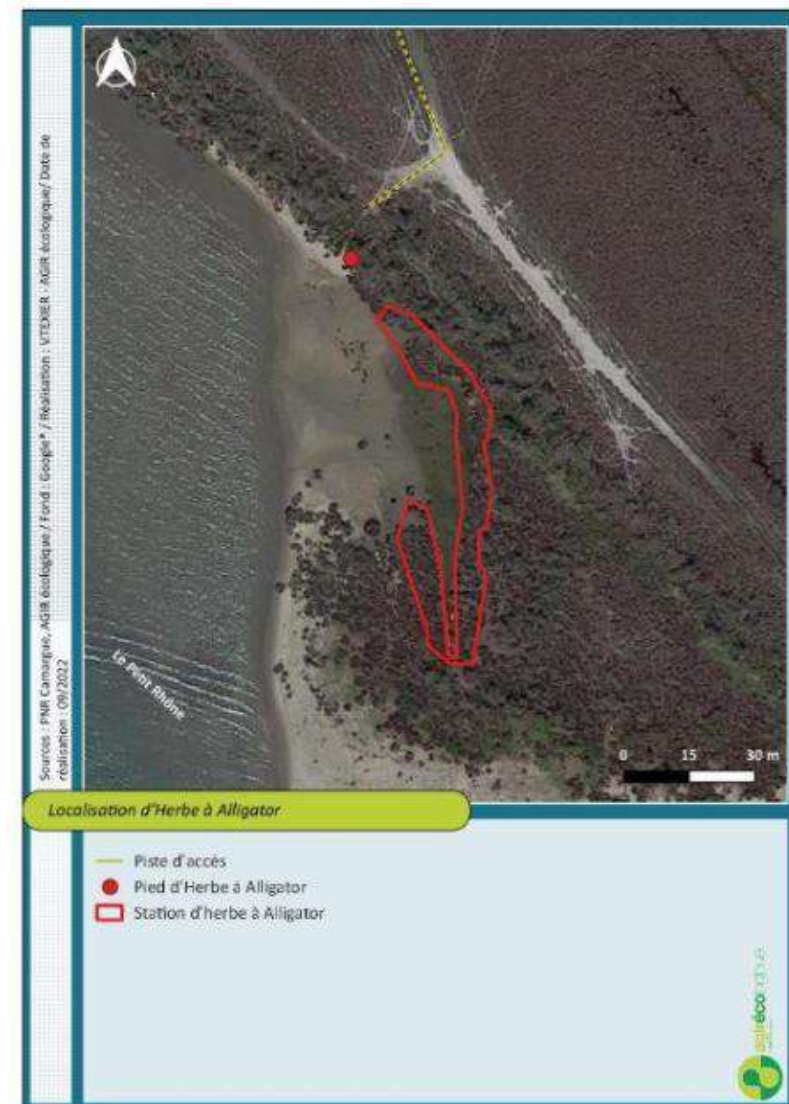
Gestion 2023 de la station du Tiki

- Surface station : 400 m²
- Travaux de gestion réalisés par la société agir écologique
- Méthode de gestion : Désherbeur à eau chaude (expérimental)
- Surface traitée : 90 m²
- Méthode efficace uniquement sur la partie aérienne

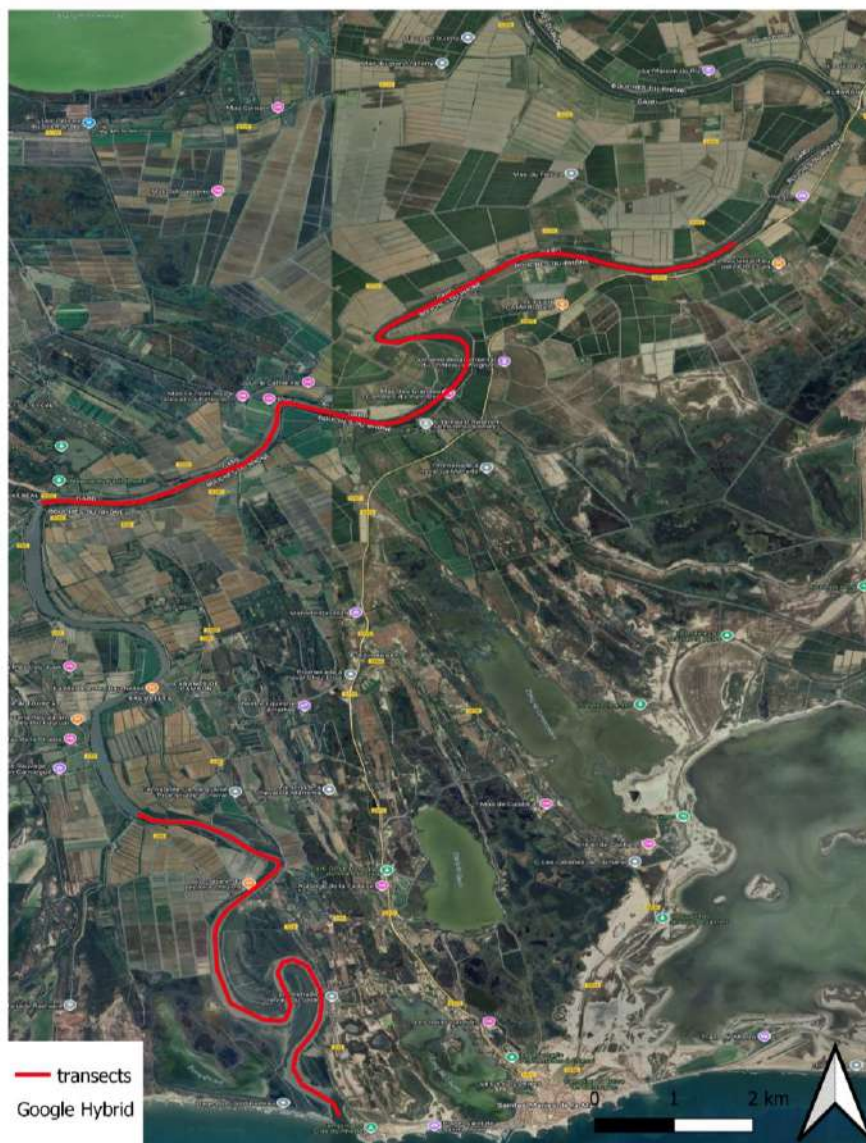
Gestion de l'Herbe à alligator au désherbeur à eau chaude (©V. Lara, Agir Écologique)



Dispersion des micro-gouttelettes (©P. Auda, Agir Écologique)



Surveillance sur le Petit Rhône 2025



Transects suivis en 2025 sur le
Petit Rhône par le PNRC

Transect Paty à Sylvéréal :

13,5 km

Réalisé le 31/07/2025

Aucune station détectée

Transect embouchure :

9,8 km

Réalisé le 23/05/2025

Certaines stations historiques
retrouvées

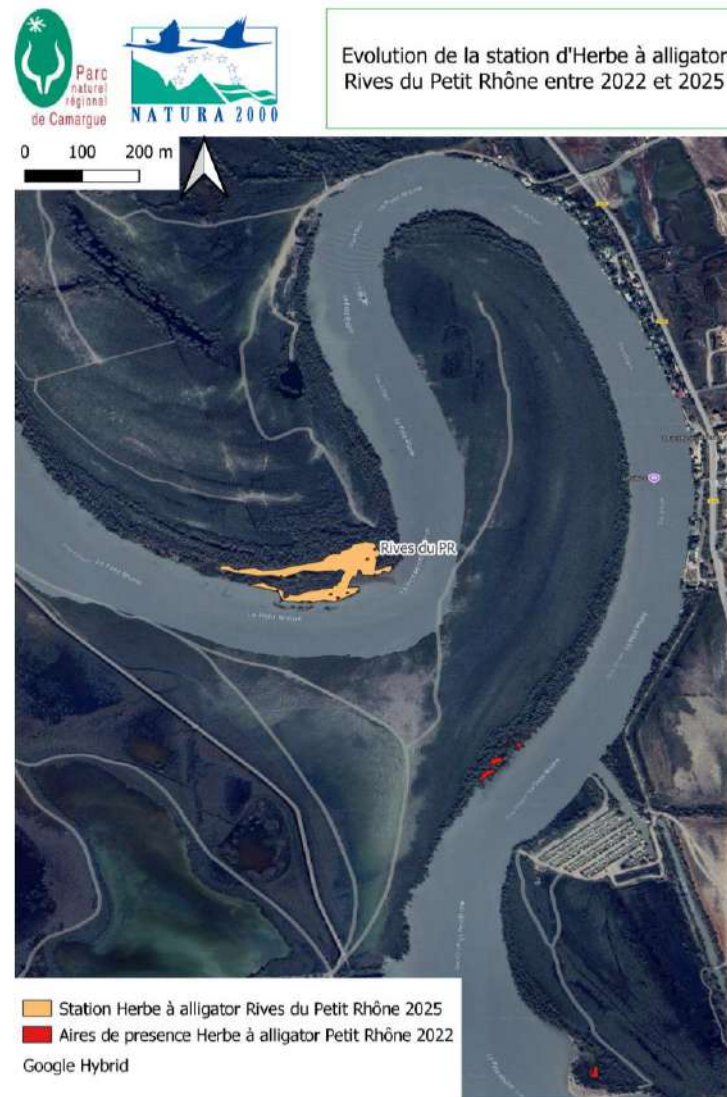


Surveillance sur le Petit Rhône 2025

Photos de la station Rives du Petit Rhône – juillet 2025



Surface :
1,3 ha



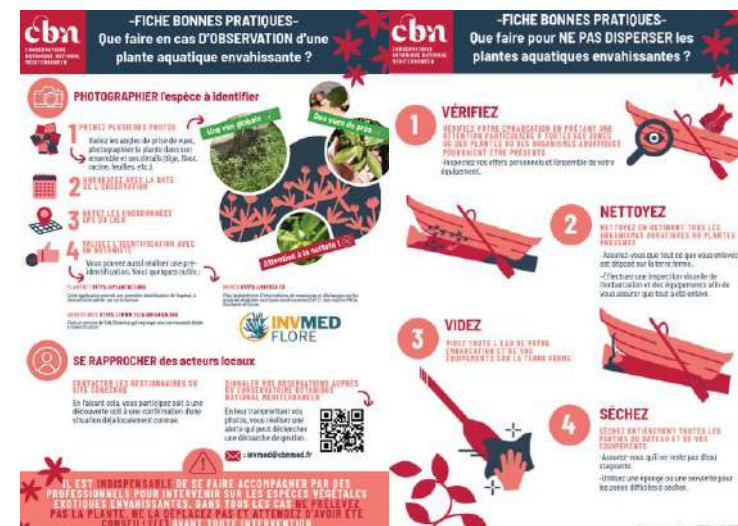
Soirées de sensibilisation « Plantes exotiques envahissantes »

Objectifs de la soirée :

- Présenter les EEE et leurs impacts
- Sensibiliser les professionnels des sports de pagaies aux bonnes pratiques de gestion de leurs matériels en lien avec le risque de dispersion d'espèces exotiques envahissantes
- Leur donner les clés de reconnaissance de l'espèce et un outil de remontée d'informations en cas d'observation
- Leur permettre de se rencontrer, créer du lien.

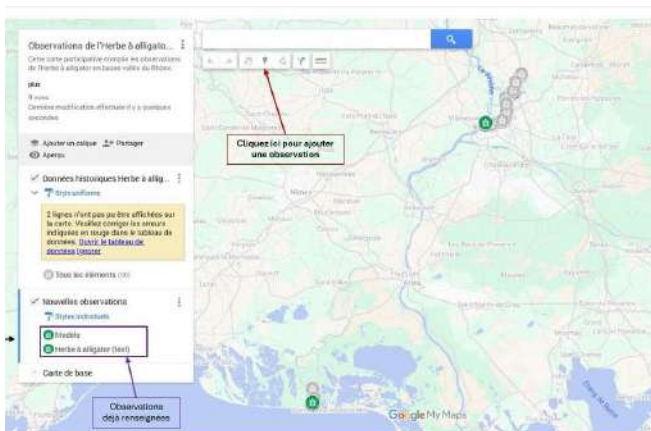


Une dizaine de participants en 2025



Projet de suivi et de gestion participative de l'Herbe à alligator

- Projet de mise en place d'un outil participatif de remontée des observations de l'espèce



- Mise en place d'un outil temporaire dans l'attente du rétablissement du site de l'INPN

- Projet de réalisation de campagnes d'arrachages participatifs de l'Herbe à alligator
 - Construction d'un protocole d'intervention
 - Demande de financement via le fonds d'urgence EEE (DREAL)
 - Objectif : mobilisation du réseau d'acteurs existant



ATELIER 3

Du territoire local à l'axe Rhône

*Structurer collectivement le réseau d'acteurs
EEE à différentes échelles*

© M. Grange

23/06/2026

Eléonore Vandel & Sylvie Varray, FCEN

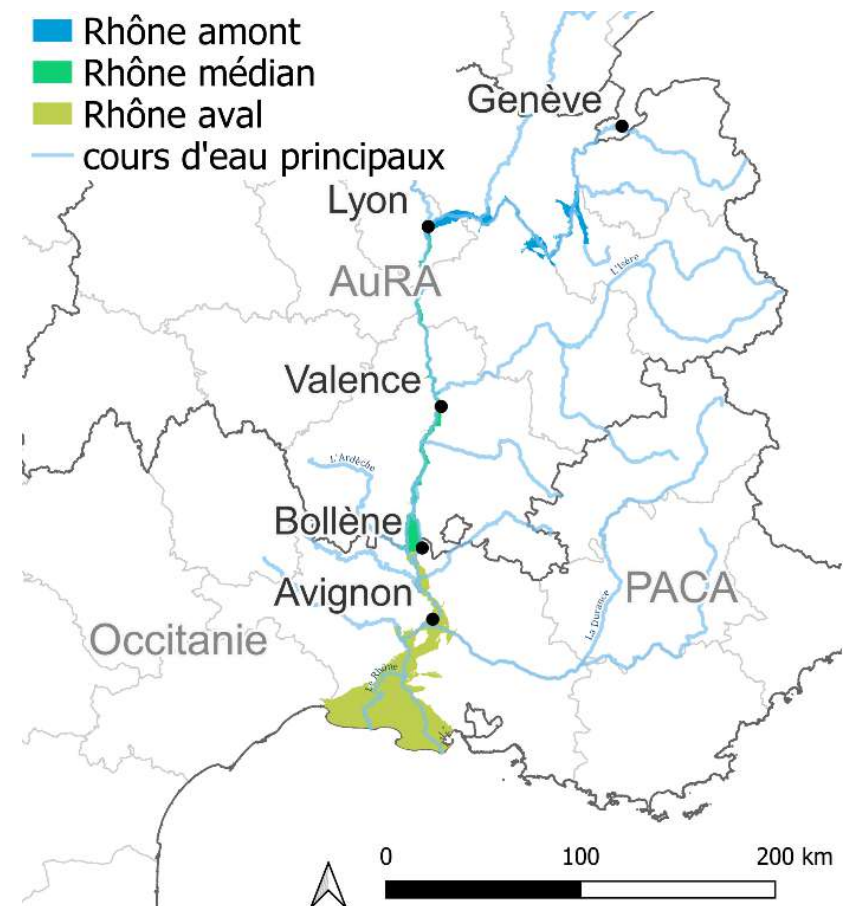
DÉROULÉ

1. Cartographier et consolider le réseau

- Cartographie par groupe (25')
- Restitution (25')

2. Co-construire l'annuaire cartographique

- Objectifs de l'outil et exemples (5')
- Questions ouvertes (20')
- Restitution (10')



1. Cartographier et consolider le réseau

- 4 groupes
-  25 min
- **Chaque groupe produit sa propre carte :**
 - Quels types d'acteurs connaissez-vous sur le territoire ?
 - Avec qui travaillez-vous sur les EEE ?
 - Quels liens existent-ils entre eux (lien fort / lien ponctuel à renforcer / lien manquant) ?

1. Cartographier et consolider le réseau

- Restitution
- 🕒 25 min
- Chaque groupe présente sa carte
- Synthèse sur paperboard

2. Co-construire l'annuaire cartographique

Enjeu 1 : Conservation des milieux aquatiques et rivulaires du Rhône : capacités de résistance et de résilience

Objectif 3 : **Intervenir précocement sur les EEE en situation d'urgence**

Action 8 **Créer et mettre à jour une cartographie des acteurs et des actions sur le territoire**

OBJECTIF : Faciliter la communication entre les membres du réseau et avec les partenaires et les prestataires.

CONTEXTE : Pour une action efficace, les gestionnaires doivent pouvoir se coordonner entre eux afin d'appliquer une pression sur les espèces cibles cohérente avec la dynamique de sa population dans l'espace (e.g. cohérence amont-aval). La communication entre les acteurs est aussi cruciale pour permettre à chacun d'avoir accès aux compétences et connaissances de ceux ayant déjà été confrontés à l'espèce. Enfin, l'identification des prestataires capables d'intervenir sur les espèces du fait de leur matériel et de leurs compétences est nécessaire à la mise en place de certaines actions.

Sous-action	Moyens	Partenaires identifiés	Programme de mise en œuvre						Priorité
Échelle du fleuve			2026	2027	2028	2029	2030	2031	
8.1 Identifier et mettre à jour les acteurs à faire figurer dans l'annuaire		Tous les acteurs	5j	5j	5j	5j	5j	5j	★★★★
8.2 Identifier et actualiser les actions de gestion en cours à faire figurer dans le tableau de bord		Tous les gestionnaires, AERMC	5j	5j	5j	5j	5j	5j	★★★★
8.3 Créer un annuaire / tableau de bord cartographique	Prestation externe	CBNMed, CEN Auvergne, CEN Occitanie	30j						★★★★
Échelle du tronçon			2026	2027	2028	2029	2030	2031	
Pas de sous-action à l'échelle des tronçons pour cette action.									

ESPÈCES CONCERNÉES
Espèces cibles dans au moins un volet de la stratégie (pour le tableau de bord).

PRODUCTIONS
→ Annuaire des acteurs (sous forme de tableau) à jour
→ Tableau de bord (sous forme de tableau) à jour
→ Annuaire / tableau de bord cartographique

DOCUMENTS ET OUTILS COMPLÉMENTAIRES
→ Composition des GT gestion et communication
→ Procédure « de la détection à la gestion » (cf. action 5)
→ Cartographie dynamique des actions - INVME
→ Cartographie régionale des unités de prise en charge des déchets verts voire des déchets de plantes exotiques envahissantes AuRA
→ Cartographie des REX des actions en cours ou passées sur les EEE animales en Occitanie

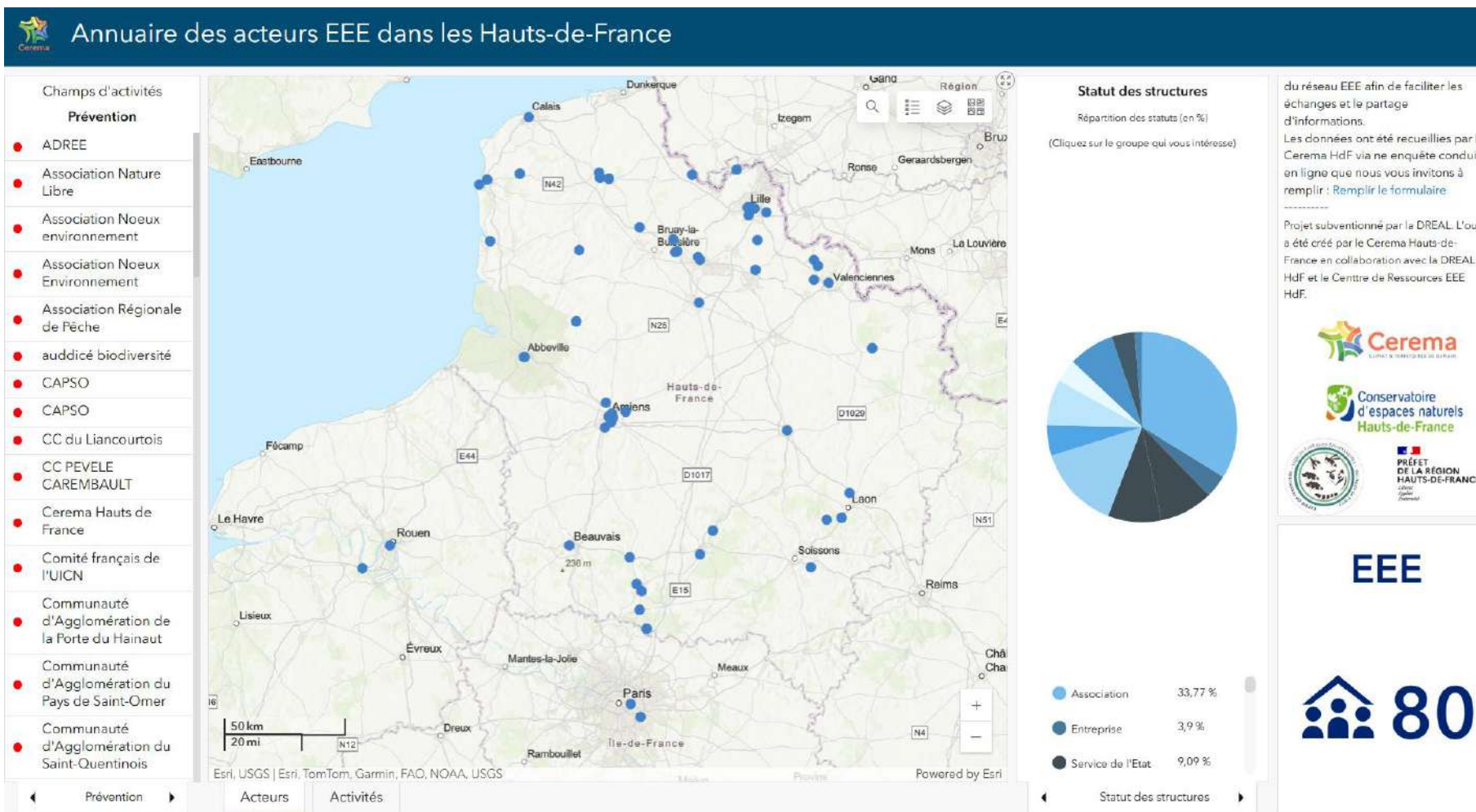
ÉVALUATION
→ Nombre de visites sur l'annuaire / tableau de bord
→ Nombre d'acteurs référencés dans l'annuaire
→ Nombre d'actions de gestion référencées dans le tableau de bord

LIENS AVEC LES AUTRES ÉCHELLES GÉOGRAPHIQUES
Cette action a pour finalité de produire un outil qui permettra aux gestionnaires de se mettre en contact directement pour échanger sur les connaissances, compétences et mutualiser leurs moyens. L'annuaire permettra aussi d'identifier les prestataires spécialisés sur des actions de gestion des EEE.

LIENS AVEC D'AUTRES OBJECTIFS ET ACTIONS
→ Cette action est en lien avec toutes les autres actions de la stratégie

Axe 2 : GESTION - RESTAURATION

Exemple : Annuaire des Hauts-de-France



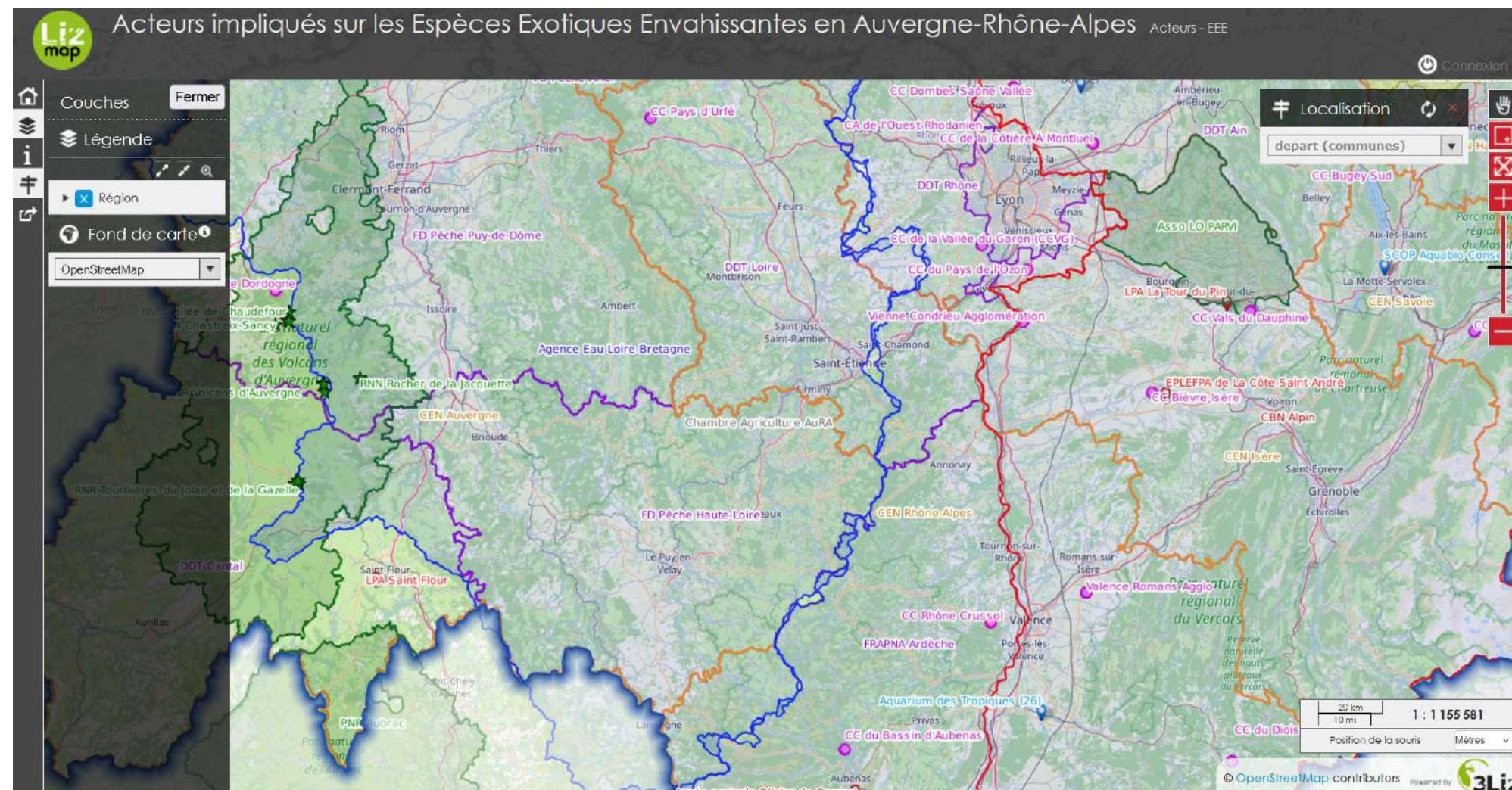
Informations sur l'acteur

DREAL Hauts-de-France

Service de l'Etat

Nom	KOTWICA
Prénom	Guillaume
Poste au sein de la structure	Chargé de mission Biodiversité / en charge de la stratégie régionale EEE
Adresse électronique	guillaume.kotwica@developpement-durable.gouv.fr
Numéro de téléphone de la structure	0322829060
E-mail de la structure	sen.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr
Site web de la structure	Vue
Page du site internet consacrée aux EEE	Vue
A quelle(s) échelle(s) la structure intervient-elle dans ses missions en lien avec les EEE ?	Région Hauts-de-France

Exemple : Annuaire d'Auvergne-Rhône-Alpes



Acteurs Espèces Exotiques Envahissantes

Acteur Espèce Exotique Envahissante

SM Bassin Versant Arly

Type EEE : faune et flore

Type d'intervention : Gestion, Connaissance, Documentation

Pour nous contacter

Mail : contact@riviere-arly.com

Téléphone : 0479373499

Acteurs Espèces Exotiques Envahissantes

Acteur Espèce Exotique Envahissante

Agence Eau Loire Bretagne

Type EEE : faune et flore

Type d'intervention : Connaissance, Documentation

Pour nous contacter

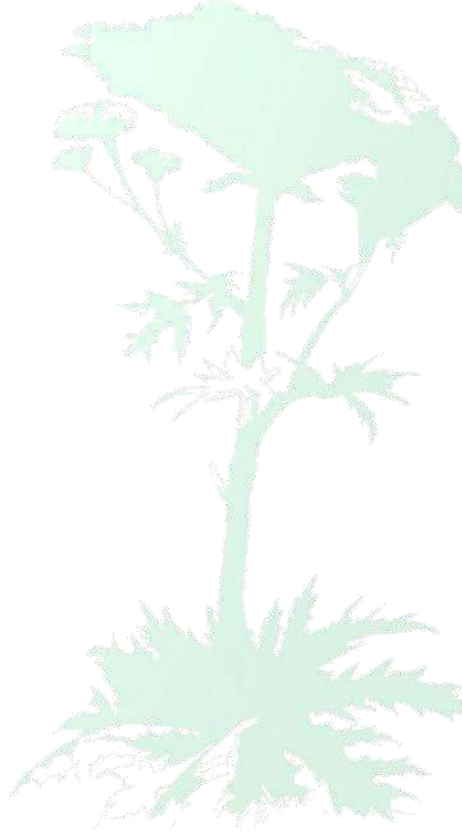
Mail : fany.chaillou@eau-loire-bretagne.fr

Téléphone :

2. Co-construire l'annuaire cartographique

-  30 min
- Questions ouvertes :
 - Quelles informations afficher et comment ?
 - Comment représenter les différents types de structures ?
 - Quels filtres sont indispensables ?
 - Comment faire le lien avec les outils existants ?
 - ...
- Synthèse sur paperboard
- Vote par gommettes en libre accès dans le hall

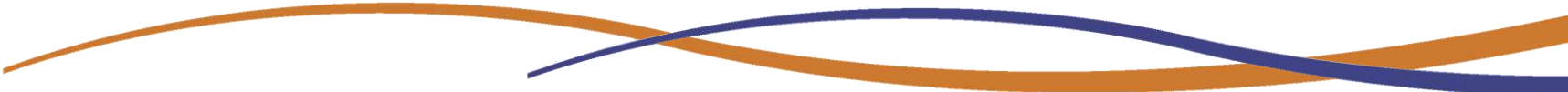
INTERVENTIONS ET RETOURS D'EXPÉRIENCES



Espèces exotiques envahissantes Stratégie et actualités nationales

Sylvie Varray (FCEN) ; Arnaud Albert (OFB) ; François Delaquaize (MTEATTVL)

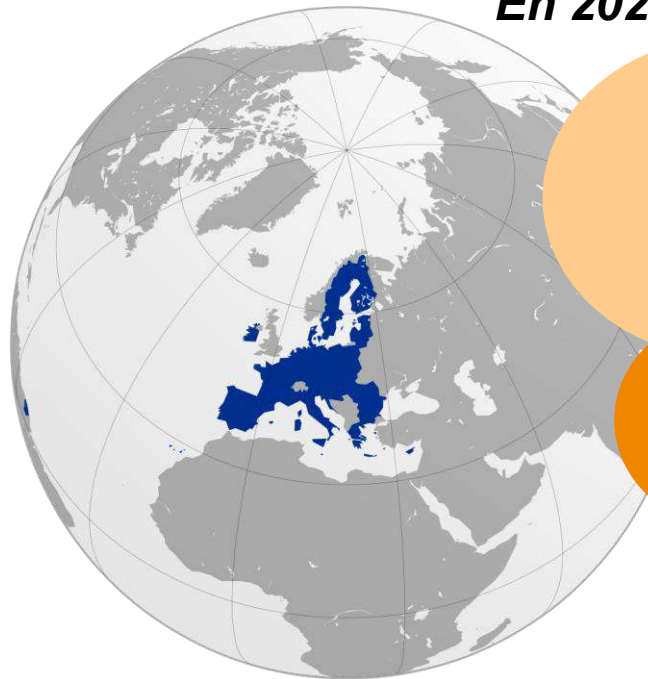
Journée de lancement de la stratégie EEE de l'axe Rhône – 23 juin 2026, Lyon



Contexte européen et national

Règlementation : le cadre européen

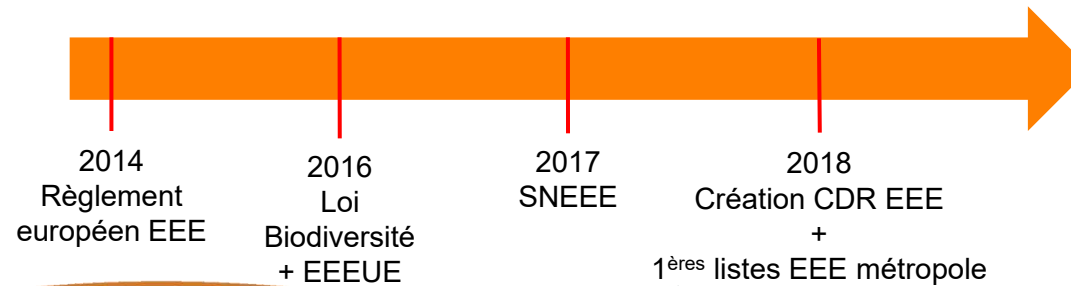
En 2024...



Espèces exotiques
13 000

Espèces exotiques envahissantes
1300 à 1900

● **Espèces exotiques envahissantes**
réglementées
114 EEEUE



Règlementation : le cadre européen



Règlement fondateur : 1143/2014 du 22 octobre 2014

- Liste d'EEE préoccupantes pour l'UE : 114 espèces (65 A, 49 V)
(règlements d'exécution : 2016, 2017, 2019, 2022, 2025)
- Interdiction d'actions (introduction, transport, détention, commercialisation...), système d'autorisations, contrôles aux frontières
- Système de surveillance
- Identification des voies d'introduction et actions correctives
- Eradication des espèces émergentes et contrôle des fronts de propagation pour les largement répandues
- Rapportage (tous les 6 ans) sur les actions menées / espèces réglementées



Règlementation : le cadre français

- Le Règlement UE a été transposé en droit français par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages et le décret n°2017-595 du 21 avril 2017 relatif au contrôle et à la gestion de l'introduction et de la propagation de certaines espèces animales et végétales.
- Le Règlement a été codifié dans le code de l'environnement : articles L411-5 à L411-10 du code de l'environnement.



Article L.411-5 : niveau 1

Interdiction d'introduction dans le milieu naturel d'animaux et de plantes non indigènes et **non domestiques** / **non cultivées**



Article L.411-6 : niveau 2

Interdictions cumulées (règlement), toutes espèces (domestiques / cultivées)



Introduction sur le territoire



Introduction dans le milieu naturel



Détention



Utilisation



Achat



Vente

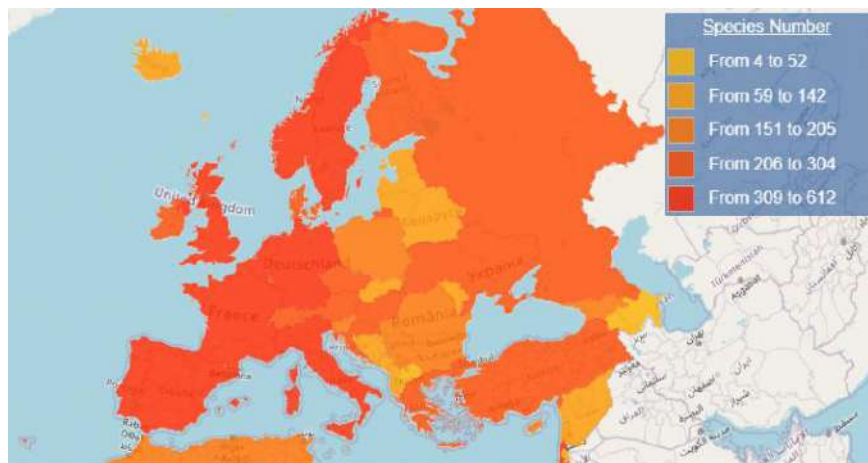


Transport

La stratégie nationale EEE, ses déclinaisons et les réseaux d'acteurs associés



Situation en France



~ 900 sp exotiques naturalisées
~ 200 EEE (CBN)

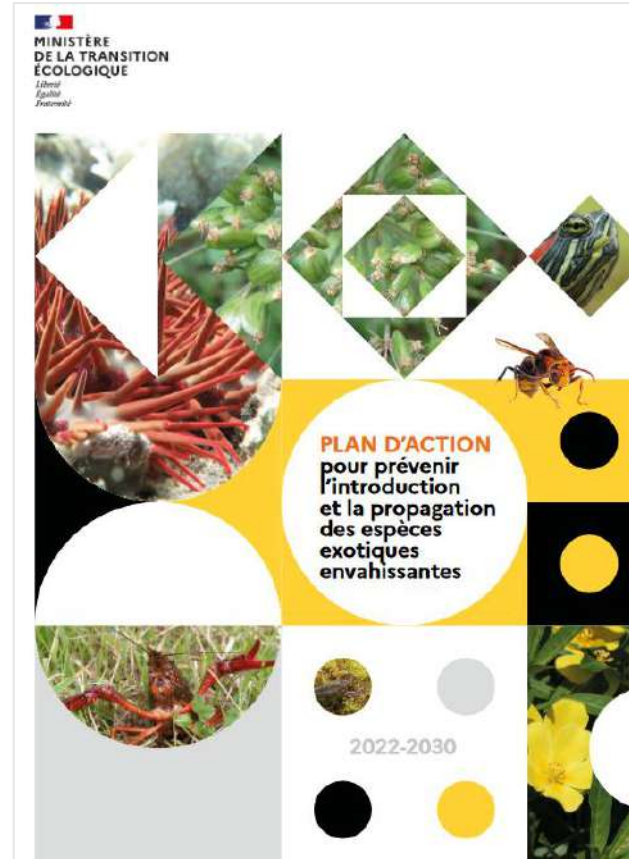
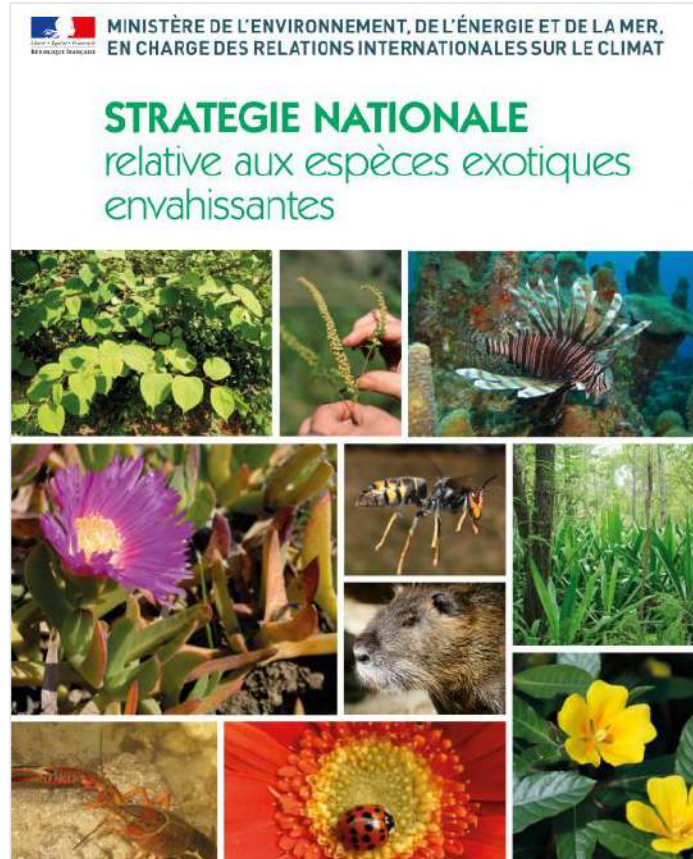


>1200 sp introduites
72 EEE (INPN)



~ 400 EEE

Cadres d'actions en France



La stratégie nationale relative aux EEE



Publiée en 2017

- ✓ 5 axes
- ✓ 12 objectifs
- ✓ 38 actions

➤ Comité de suivi de la mise en œuvre de la SNEEE

- Comité restreint : ~ 2 réunions par an

- Comité élargi : ~ 1 réunion par an

Composition : comité restreint + DREAL, ONF,
Cerema, FREDON, ANSES, FPNRF, MAA

I
Prévention de l'introduction
et de la propagation des EEE

II
Interventions de gestion
des espèces et
restauration des écosystèmes

III
Amélioration et
mutualisation des connaissances

IV
Communication, sensibilisation,
mobilisation et formation

V
Gouvernance

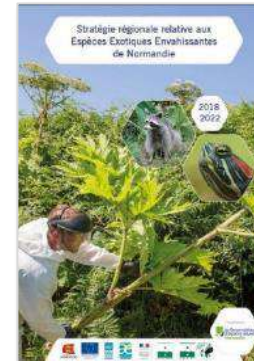
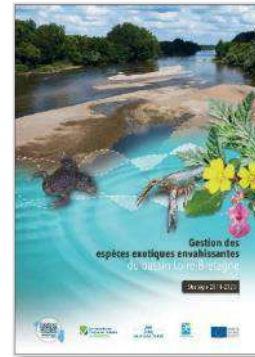
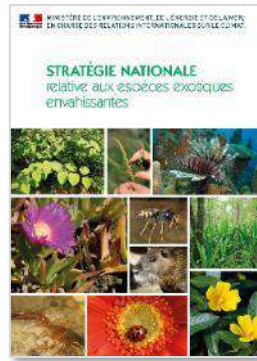
Les différents niveaux de stratégie

National

Bassin

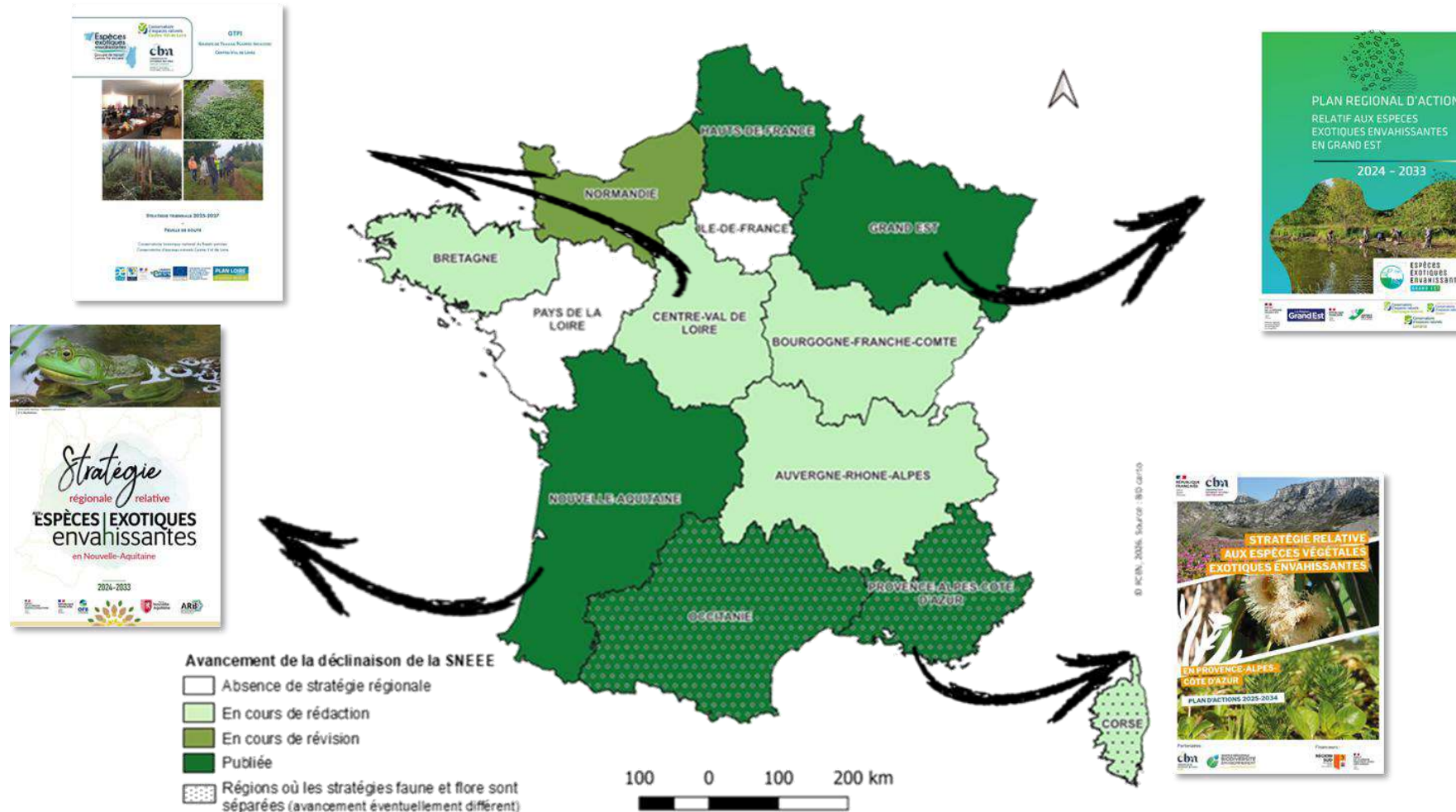
Régional

Territorial



Plans nationaux de lutte

Avancement de la déclinaison de la stratégie nationale relative aux EEE



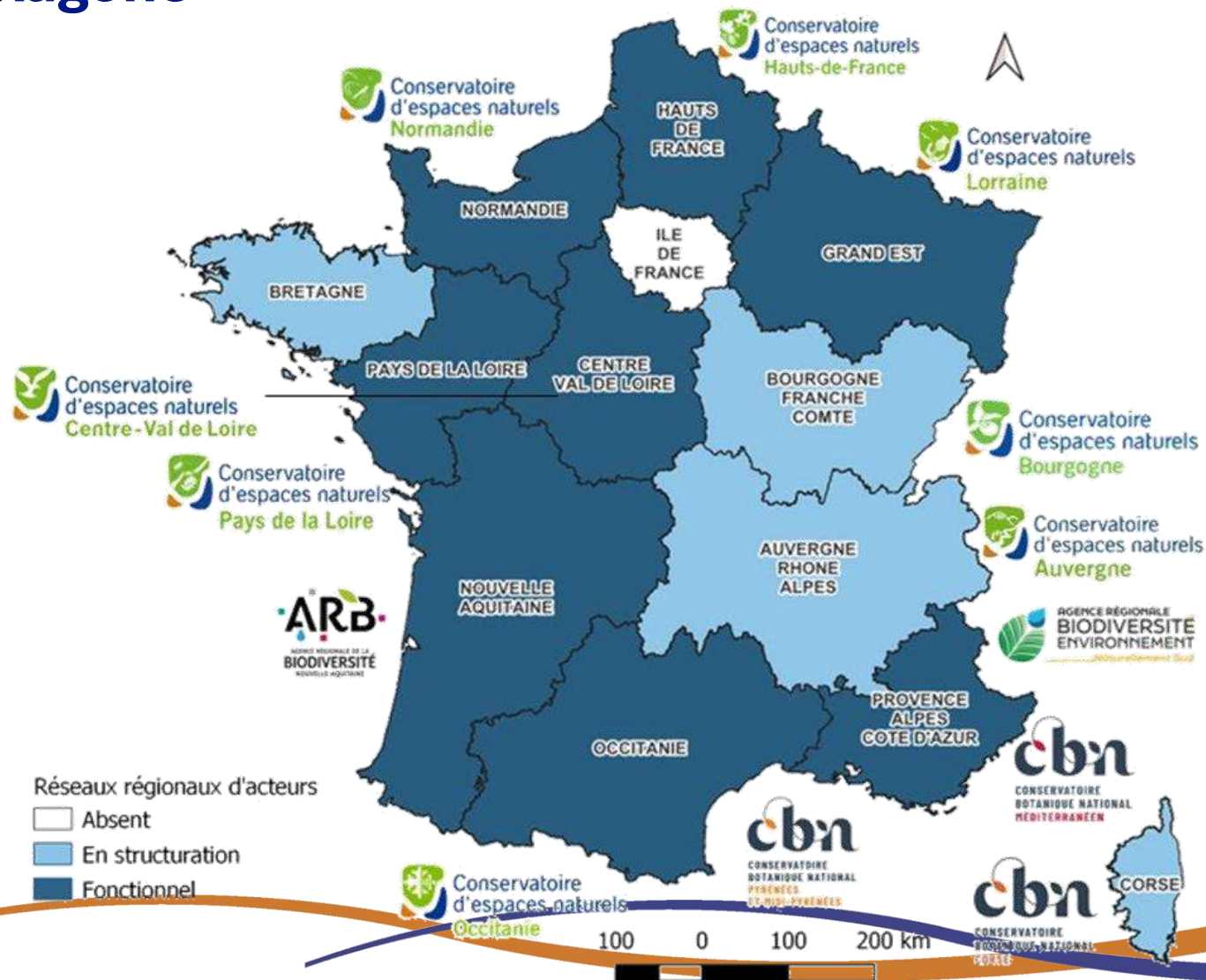
Les réseaux d'acteurs en hexagone



Animation nationale des coordinateurs
de SREEE :
=> favoriser les synergies
=> mutualiser les outils



Avancement de la structuration régionale des réseaux d'acteurs impliqués
sur les EEE en France hexagonale en 2026

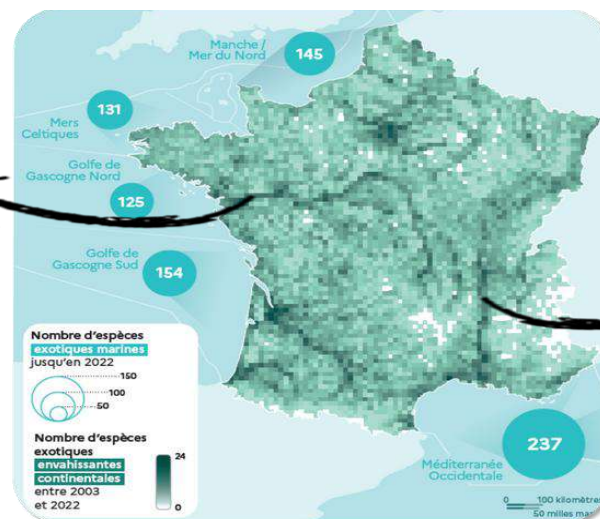


Les bassins versants, zones d'enjeux sur les invasions biologiques

- **Flux importants** d'eau (courant), d'air (vent), d'animaux (migrations), de véhicules (transport routier et fluvial), etc. favorisant la dispersion des propagules ;
- **Accumulation de nutriments et des propagules** dans les milieux aquatiques et humides connectés aux fleuves ;
- **Régimes de perturbation** favorables aux espèces pionnières.



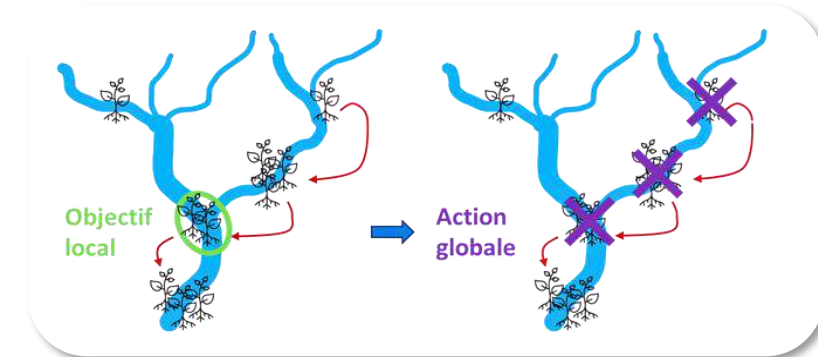
- Bassin de la Loire
- Territoire du GT hors du bassin



Plan
Rhône
Saône

Gestion des EEE à l'échelle des bassins versants

- Une gestion concertée des EEE à l'échelle du réseau hydrique ;
- Des actions et priorités collectives et cohérentes ;
- Une coordination amont-aval des acteurs.



Tout en s'articulant avec les autres stratégies, en renforçant des volets d'actions complémentaires (agilité de l'animation de bassin):

- Rédaction de REX
- Expérimentations de méthodes de gestion
- Prospection sur de nouveaux sujets (travail sur les SHS sur Loire-Bretagne)
- Production d'outils mutualisés



Quelques actualités nationales

Gouvernance



Rapportage européen 2025
(prochain : 2031)

 700 opérations de gestion (20 EEEUE)

 540 opérations de gestion (22 EEEUE)



Fonds d'urgence
de la DEB
200 k€



Rapportage annuel
SNB (mesure 10)



Kunming-Montreal
GLOBAL BIODIVERSITY FRAMEWORK

Objectifs à atteindre pour
2030 (cible 6)

Prévention

- Réglementation : évolution des listes d'EEE réglementées (EEEUE et nationales)
- Elaboration d'une stratégie de l'OFB sur les contrôles sur les EEE, notamment pour le commerce illégal par les professionnels
- Développement de supports de communication sur la biosécurité, en lien avec les fédérations sportives et professionnelles



Connaissance

- Test des méthodes EICAT et EICAT+ sur la flore aux échelles nationale et régionale dans l'Hexagone pour évaluer les impacts environnementaux négatifs et positifs des PEE (Projet CLEVER)

Gestion

- Projets sur le traitement des déchets issus de la gestion de PEE
 - ✓ En outre-mer : pilotage DEB en lien avec l'UICN, OFB, Ademe...



RÉSEAU
Espèces Exotiques
Envahissantes
OUTRE-MER



- ✓ Hexagone : projets d'acquisition de connaissance (ValOrPEE)



- ✓ Région : recensement des structures (CEN et CBN)



Analyse d'enquête : les pratiques de gestion des EVEC

Par BOUHET Marie, CANN Marion, LEMAIRE Océane, LIMOUSIN Valaune (étudiantes à l'Institut Agro Montpellier).

Publication : décembre 2024

Suggestion de citation :
[BOUHET Marie, CANN Marion, LEMAIRE Océane, LIMOUSIN Valaune. (2024). Analyse d'enquête : les pratiques de gestion des EVEC. CBNMed.]



Merci de votre attention !



© S. Varray



Stratégies relatives aux espèces végétales exotiques envahissantes en méditerranée

Journée de lancement de la stratégie Espèces Exotiques Envahissantes de l'axe Rhône

Louise TURPIN (animation Occitanie) et Madeleine FREUDENREICH (animation PACA)



CONSERVATOIRES
BOTANQUES NATIONAUX

LA PLACE DES CBN DANS LA THEMATIQUE

Qui sommes-nous ?



cbn

MARTINIQUE



cbn

MASCARIN



cbn

ÎLES DE GUADELOUPE



PROJETS DE CBN

Nouvelle-Calédonie



PROJETS DE CBN

Guyane



Développer et améliorer
les connaissances



Gérer et valoriser
les données



Contribuer à la gestion
conservatoire et à la
restauration écologique



Informier, sensibiliser
et mobiliser

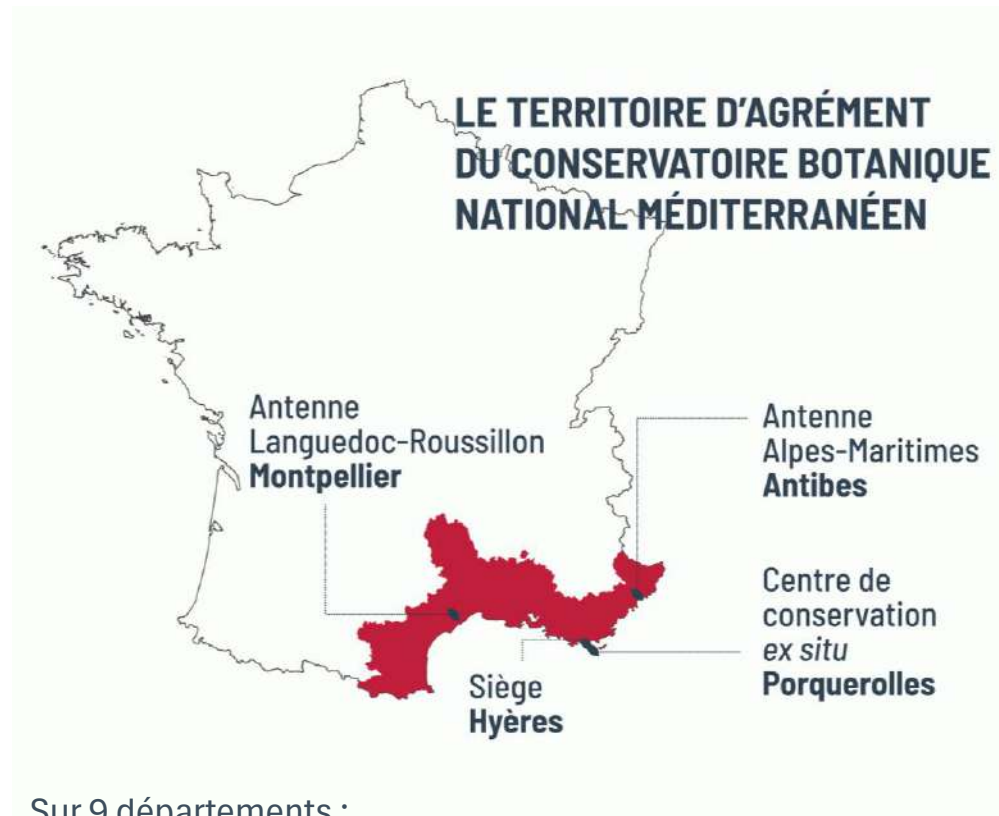


Réaliser des expertises
scientifiques et techniques



Qui sommes-nous ?

Établissement public spécialisé dans
la flore méditerranéenne et les
habitats (PNPC)



Sur 9 départements :

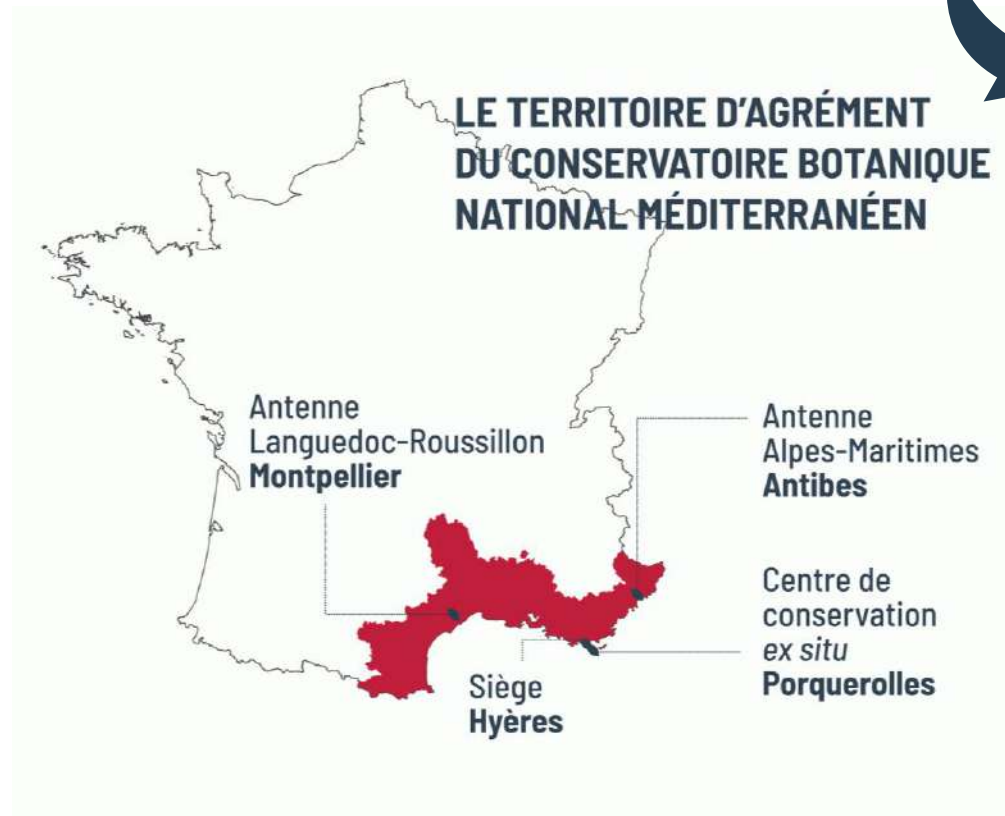
- 5 en Région Occitanie
- 4 en Région PACA



Le CBNMed et les EVEE

Parmi les missions d'agrément des CBN
(R416-1 CE) :

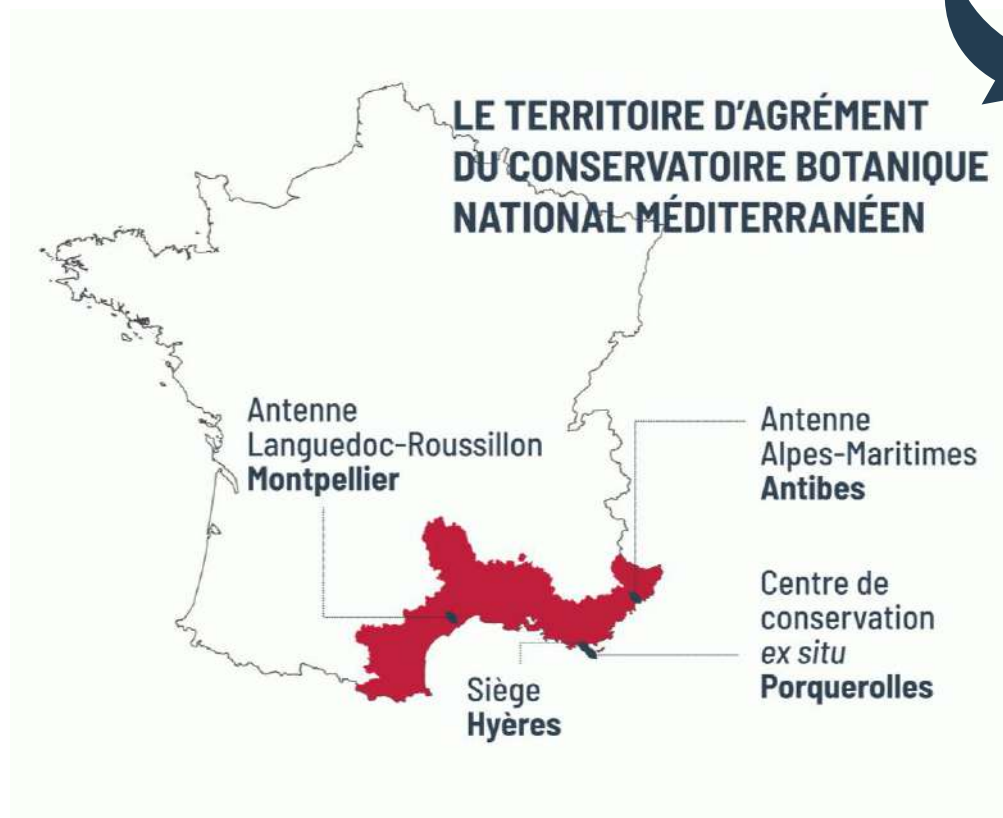
[1°b)] Contribuent à l'évaluation de la flore pour répondre aux obligations relatives au règlement européen n°1143/2014 à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes ;





Le CBNMed et les EVEE

Parmi les missions d'agrément des CBN
(R416-1 CE) :



[1°b)] Contribuent à l'évaluation de la flore pour répondre aux obligations relatives au règlement européen n°1143/2014 à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes ;

[1°c)] Contribuent à l'élaboration des listes d'espèces exotiques envahissantes, en assurant l'animation de plans nationaux et régionaux d'actions et de plans de lutte contre certaines espèces exotiques envahissantes, ou en participant à leur mise en œuvre.



Le CBNMed et les EVEE



Travaux à échelles régionales :

Animation de la stratégie régionale PACA

- **Plan d'actions 2014-2023:** Terrin E, Diadema K. & Fort N., 2014 – CBNMed et CBN Alpin
- **Plan d'actions 2025-2034 :** Freudenreich, 2025 – CBNMed (en collaboration avec le CBN Alpin)

Animation de la stratégie régionale Occitanie

- **Plan d'actions 2023-2032 :** Turpin L., Dao J. & Cottaz C., 2023– CBNMed et CBN PMP



HISTORIQUE DES TRAVAUX CBNMED

2013

— **Elaboration de la Stratégie régionale relative aux espèces végétales exotiques envahissantes** – Conservatoires botaniques nationaux méditerranéen et alpin

- Etat des lieux régional (diagnostic biologique et social)
- Identification des enjeux et attentes des acteurs concernés

2014

— **Publication de la Stratégie régionale relative aux espèces végétales exotiques envahissantes de son plan d'actions (2014-2023)** – Conservatoires botaniques nationaux méditerranéen et alpin

- Publication de la liste des EVE(pot)E de PACA

2020

— **Actualisation de la liste EVE(pot)E PACA** – Conservatoires botaniques nationaux méditerranéen et alpin

2023

— **Évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie régionale EVEC** – Conservatoire botanique national méditerranéen

2024

— **Élaboration du nouveau plan d'actions (2025-2034)** – Conservatoire botanique national méditerranéen

- Consultation publique du 02 au 22 janvier 2025
- Validation auprès du CSRPN (Avis N°2025-28 du 27/11/2025)

2025

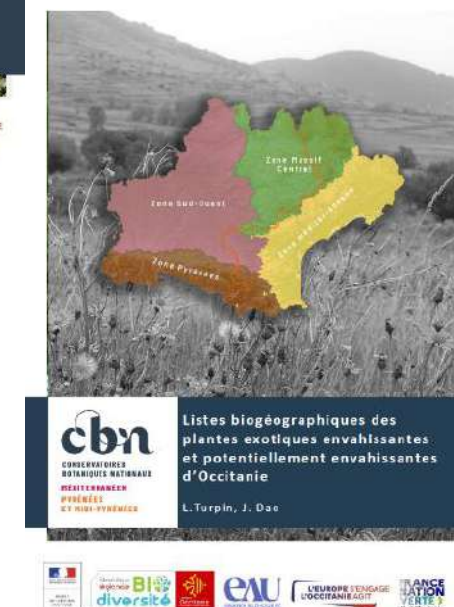
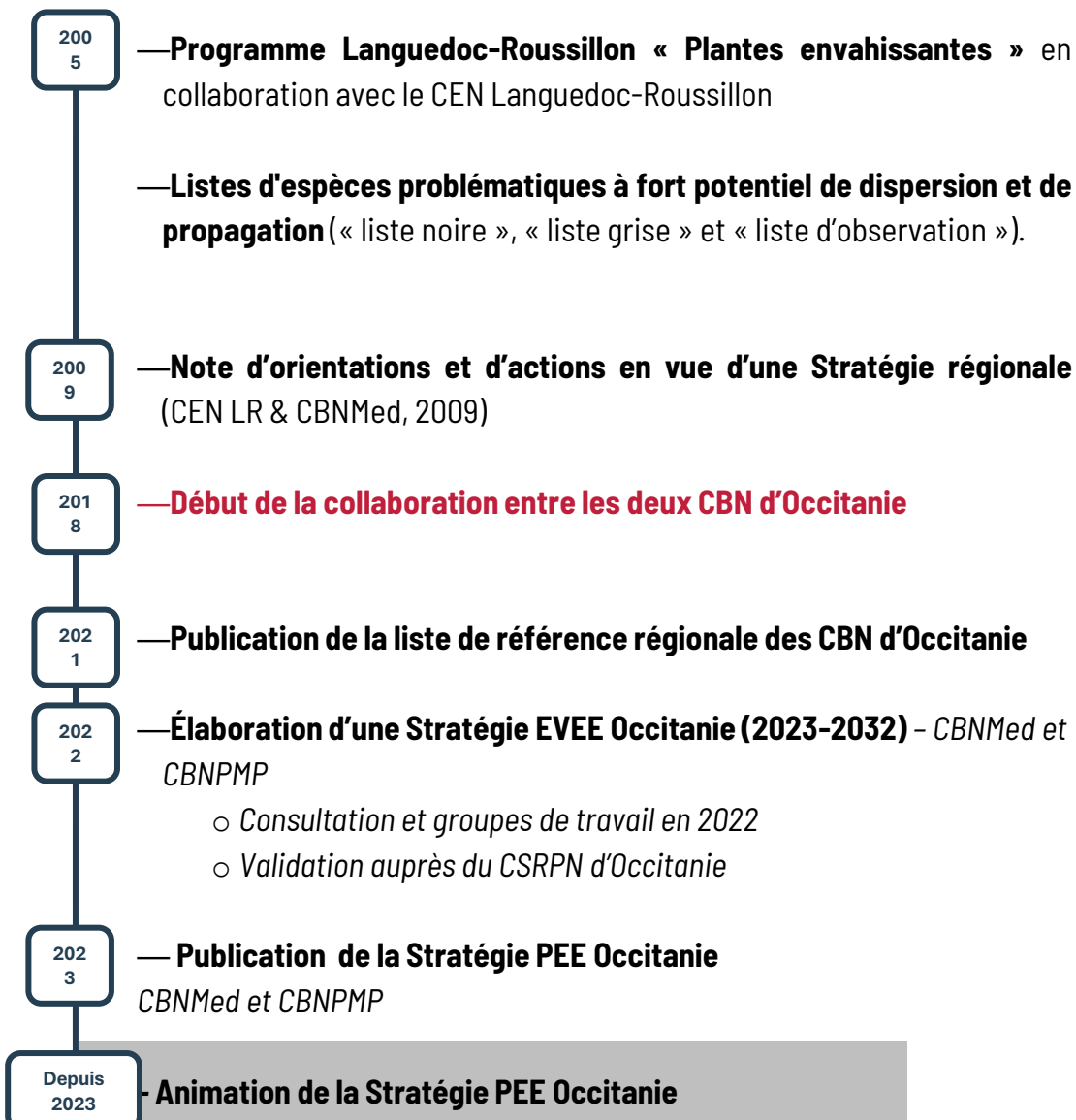
— **Publication du nouveau plan d'actions (2025-2034)** – Conservatoire botanique national méditerranéen

— **Animation de la nouvelle Stratégie PACA**



Terrin, Diadema & Fort (2014)







LES STRATEGIES EVEE PACA ET OCCITANIE

AXE I :
PREVENTION de
l'introduction et de la
propagation



OBJECTIF : **Améliorer la surveillance des populations d'EVEE et d'EVEpotE**
OBJECTIF : **Limiter l'introduction et la prolifération des EVEE et EVEpotE**

AXE II :
GESTION des
populations
introduites



AXE III : Amélioration
des **CONNAISSANCES** et
mutualisation des
informations



AXE IV :
COMMUNICATION,
sensibilisation et
formation



AXE V : GOUVERNANCE
et animation



AXE I :
PREVENTION de
l'introduction et de la
propagation



OBJECTIF : **Améliorer la surveillance des populations d'EVEE et d'EVEpotE**

OBJECTIF : **Limiter l'introduction et la prolifération des EVEE et EVEpotE**

AXE II :
GESTION des
populations
introduites



OBJECTIF : **Soutenir la gestion en réalisant et développant des méthodes et des outils**

OBJECTIF : **Agir en vue de maîtriser les EVEE sur les sites prioritaires et atténuer leurs impacts**

OBJECTIF : **Contribuer à l'application de la réglementation et à l'évolution des politiques publiques**

AXE III : Amélioration
des **CONNAISSANCES** et
mutualisation des
informations



AXE IV :
COMMUNICATION,
sensibilisation et
formation



AXE V : GOUVERNANCE
et animation



AXE I :
PREVENTION de
l'introduction et de la
propagation



OBJECTIF : **Améliorer la surveillance des populations d'EVEE et d'EVEpotE**

OBJECTIF : **Limiter l'introduction et la prolifération des EVEE et EVEpotE**

AXE II :
GESTION des
populations
introduites



OBJECTIF : **Soutenir la gestion en réalisant et développant des méthodes et des outils**

OBJECTIF : **Agir en vue de maîtriser les EVEE sur les sites prioritaires et atténuer leurs impacts**

OBJECTIF : **Contribuer à l'application de la réglementation et à l'évolution des politiques publiques**

AXE III : Amélioration
des **CONNAISSANCES** et
mutualisation des
informations



OBJECTIF : **Renforcer et poursuivre l'acquisition de connaissances sur les espèces exogènes et leurs impacts**

OBJECTIF : **Mieux évaluer la propagation des EVEE sur le territoire et la résilience des habitats envahis**

AXE IV :
COMMUNICATION,
sensibilisation et
formation



AXE V : GOUVERNANCE
et animation



AXE I :
PREVENTION de
l'introduction et de la
propagation



OBJECTIF : **Améliorer la surveillance des populations d'EVEE et d'EVEpotE**

OBJECTIF : **Limiter l'introduction et la prolifération des EVEE et EVEpotE**

AXE II :
GESTION des
populations
introduites



OBJECTIF : **Soutenir la gestion en réalisant et développant des méthodes et des outils**

OBJECTIF : **Agir en vue de maîtriser les EVEE sur les sites prioritaires et atténuer leurs impacts**

OBJECTIF : **Contribuer à l'application de la réglementation et à l'évolution des politiques publiques**

AXE III : Amélioration
des **CONNAISSANCES** et
mutualisation des
informations



OBJECTIF : **Renforcer et poursuivre l'acquisition de connaissances sur les espèces exogènes et leurs impacts**

OBJECTIF : **Mieux évaluer la propagation des EVEE sur le territoire et la résilience des habitats envahis**

AXE IV :
COMMUNICATION,
sensibilisation et
formation



OBJECTIF : **Communiquer auprès des acteurs locaux**

OBJECTIF : **Former et sensibiliser les acteurs régionaux**

AXE V : GOUVERNANCE
et animation



AXE I :
PREVENTION de
l'introduction et de la
propagation



OBJECTIF : **Améliorer la surveillance des populations d'EVEE et d'EVEpotE**

OBJECTIF : **Limiter l'introduction et la prolifération des EVEE et EVEpotE**

AXE II :
GESTION des
populations
introduites



OBJECTIF : **Soutenir la gestion en réalisant et développant des méthodes et des outils**

OBJECTIF : **Agir en vue de maîtriser les EVEE sur les sites prioritaires et atténuer leurs impacts**

OBJECTIF : **Contribuer à l'application de la réglementation et à l'évolution des politiques publiques**

AXE III : Amélioration
des **CONNAISSANCES** et
mutualisation des
informations



OBJECTIF : **Renforcer et poursuivre l'acquisition de connaissances sur les espèces exogènes et leurs impacts**

OBJECTIF : **Mieux évaluer la propagation des EVEE sur le territoire et la résilience des habitats envahis**

AXE IV :
COMMUNICATION,
sensibilisation et
formation



OBJECTIF : **Communiquer auprès des acteurs locaux**

OBJECTIF : **Former et sensibiliser les acteurs régionaux**

AXE V : GOUVERNANCE
et animation



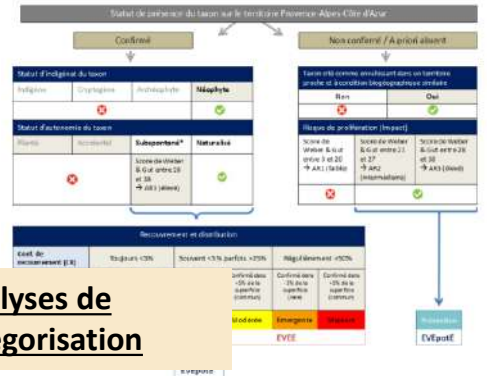
OBJECTIF : **Poursuivre l'animation et la mise en œuvre de la stratégie**

OBJECTIF : **S'inscrire dans une démarche de coopération transdisciplinaire et transfrontalière**

AXE I :
PREVENTION de
l'introduction et de
la propagation



Réalisation d'analyses de
risque, et de catégorisation



Direction des Territoires et de la Mer
des Alpes-Maritimes
Service Eau, Agriculture,
Forêt et Espaces Naturels

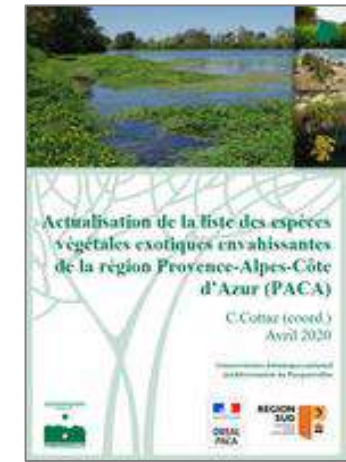
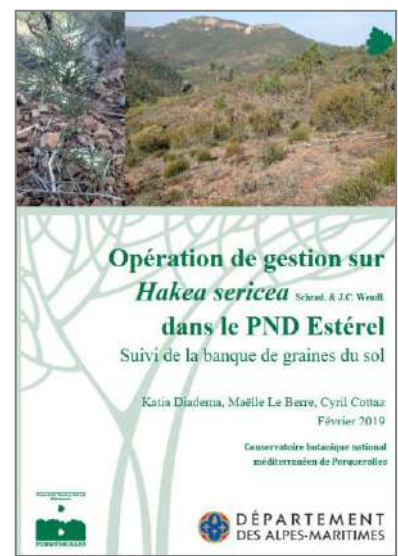
Réf. : DDTM-SEAFEN-AP_n°2021-207

Nice, le

ARRÊTÉ
Portant autorisation de pénétrer sur des propriétés privées dans le cadre d'une campagne
d'éradication d'espèces végétales dangereuses

Le préfet des Alpes-Maritimes
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Accompagnement de la réglementation



Plans régionaux d'action sur les EVEC émergentes

Mise à jour des listes régionales (et biogéographiques)

AXE I :
PREVENTION de
l'introduction et de
la propagation



Les CBN élaborent **des listes scientifiques** d'espèces identifiées comme envahissantes ou potentiellement envahissantes selon des analyses de risques protocolées

Lavergne

Weber & Gut

EPPO PACA

EPPO Occ.

Liste d'espèces EVEE

Afficher

100

taxons



Lavergne, Weber & Gut, EPPO

AXE I :
PREVENTION de
l'introduction et de
la propagation



Les CBN élaborent **des listes scientifiques** d'espèces identifiées comme envahissantes ou potentiellement envahissantes selon des analyses de risques protocolées

ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

MA **MAJEURE** PEE ou EEE Faune très fréquemment présentes, aux populations plutôt étendues, et des impacts écologiques, sanitaires et/ou économiques élevés.

ME **MODÉRÉE** PEE ou EEE Faune répandues à très répandues, aux populations localisées à étendues, et à impacts modérés.

EM **ÉMERGENTE** PEE ou EEE Faune peu fréquentes à fréquentes, avec des populations isolées ou localisées, et des impacts élevés.

NE **NON ENVAHISSANTE** s'applique aux espèces exotiques non envahissantes pour la région ou pour une ou plusieurs zones biogéographiques de la région.

ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES POTENTIELLES

AL **ALERTE** espèces exotiques probablement aux premiers stades du processus d'invasion, aux populations isolées et dont les impacts sont faibles à modérés en Occitanie, ou bien dont les données d'observation sont partielles et/ou les impacts peu décrits.

PR **PRÉVENTION** espèces exogènes non naturalisées (absentes ou accidentelles) en Occitanie mais réglementées ou listées comme exotiques envahissantes dans des territoires proches et dont la capacité de dispersion laisse craindre leur apparition dans la région.



Catégories d'espèces selon les résultats des analyses de risques

AXE I :
PREVENTION de
l'introduction et de
la propagation



Les CBN élaborent **des listes scientifiques** d'espèces identifiées comme envahissantes ou potentiellement envahissantes selon des analyses de risques protocolées



Les listes scientifiques du CBN n'ont pas de portée réglementaire
(Sauf espèces réglementées par ailleurs)

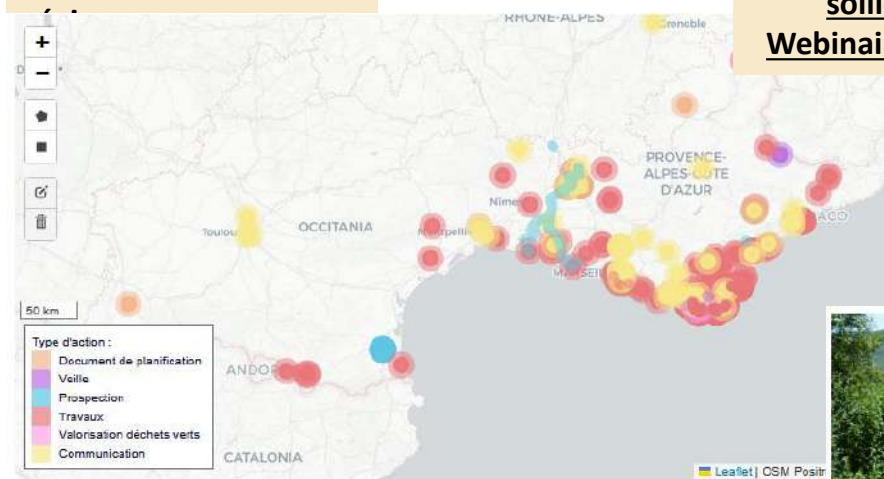


Elles ne sont pas identiques à celles Agence de l'eau

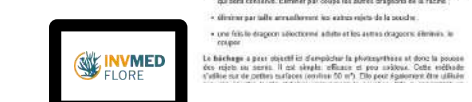
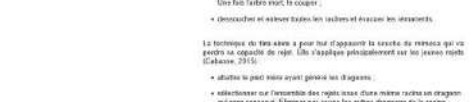
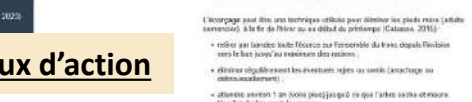
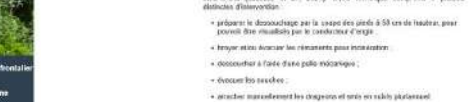
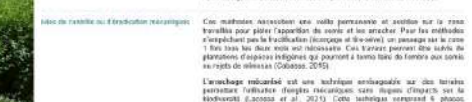
AXE II :
GESTION des
populations
introduites



Compilation des actions réalisées en



Appuis techniques sur
sollicitation /
Webinaire techniques



Aide à la priorisation des actions de gestion



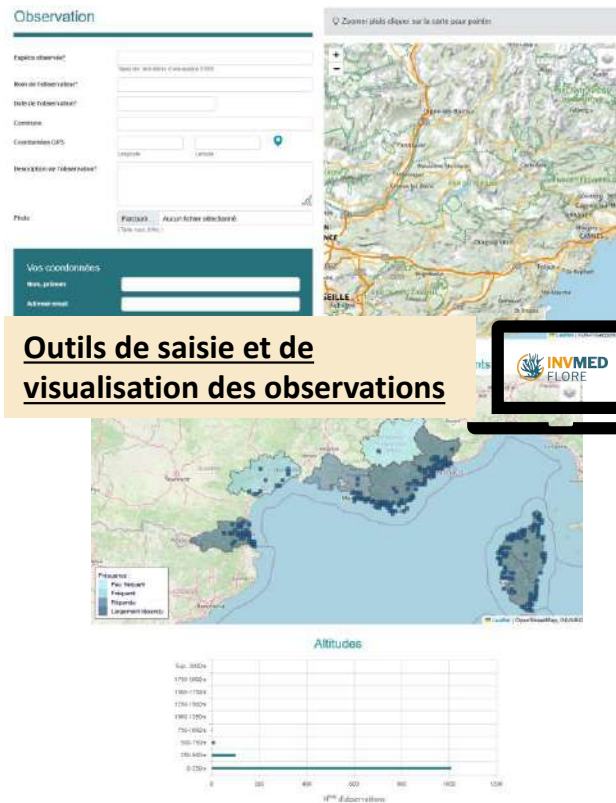
Fiches et protocoles de suivi



Mise en œuvre de Plans régionaux d'action



Fiche de bonnes pratiques de gestion



Le dragon est un animal légendaire qui se présente sous la forme d'un animal à quatre pattes, à tête humaine, avec des cornes, des ailes et une queue terminée en spirale. Il est souvent représenté en train de manger un cheval ou un homme. Le dragon est un animal très puissant et est considéré comme le plus grand ennemi de l'homme. Il est souvent représenté en train de manger un cheval ou un homme. Le dragon est un animal très puissant et est considéré comme le plus grand ennemi de l'homme. Il est souvent représenté en train de manger un cheval ou un homme.



Cofinanziato dall'Unione europea
Cofinancé par l'Union européenne



(a)

itable

1.0
0.8
0.6
0.4
0.2
0.0

Unsuitable

Puccinia striiformis f. sp. *horrida* (P. striiformis f. sp. *horrida*)

Acacia mearnsi - Risk assessment (Brundu et al., 2024)

AXE IV : COMMUNICATION, sensibilisation et formation



Expositions
pédagogiques

Plaquettes et outils de communication



Réseau d'acteurs et
lettres d'information



Malette pédagogique et
accompagnement

Conférences grand public, formations, webinaires



AXE V : GOUVERNANCE et animation



Participation au réseau des animateurs régionaux

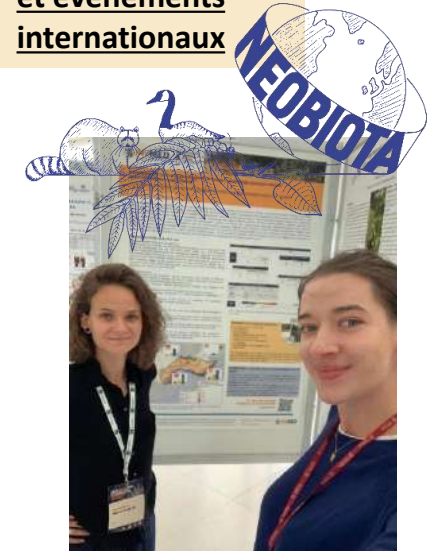


Rencontres régionales et événements internationaux

Animation de groupes de travail



Coordination faune/flore





OUTILS EVEC DU CBNMed



PLATEFORME DEDIEE

<https://invmed.fr/>

Une base d'informations sur plus de 150 espèces végétales exotiques & 277 actions réalisées sur le territoire méditerranéen !

- ▶ Veille régionale
- ▶ La problématique, les enjeux, les références scientifiques
- ▶ Fiches de présentation des espèces végétales exotiques envahissantes
- ▶ Listes des espèces en PACA, Occitanie et Corse
- ▶ Synthèse de la réglementation
- ▶ Module de saisie des observations
- ▶ Module de retour d'expériences / cartographie des actions
- ▶ Autres ressources (glossaire, etc.) et liens utiles



The screenshot displays the INV MED FLORE website. At the top, there's a navigation bar with links: LA PROBLÉMATIQUE, LISTE D'ESPÈCES, STRATÉGIES, AGRIR, RESSOURCES, and ESPACE MEMBRES. Below this is a banner with the text "ELLES SONT BELLES, PARFOIS UTILES... MAIS..." and "Qu'est-exotique? Une espèce envahissante".

The main content area is titled "LISTE PACA" and "LISTE OCCITANIE". It features a search bar with the text "Rechercher une espèce" and a "Rechercher" button. Below the search bar, there's a section for "ABUTILON D'AVICENNE, ABUTILON À PÉTALES JAUNES, ABUTILON DE THÉOPHRASTE" with a small image of the plant. The text below the title reads: "Abutilon theophrasti Medik., 1787".

There are several sections on the page:

- Introduction :** 1845
- Origine géographique :** Asie
- Milieu :** Berges et ripisylves ; Eaux courantes ou stagnantes ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
- + infos**
- Zones biogéographiques continentales** (with a map showing the Mediterranean region)
- Impacts et aspects positifs** (with sub-sections for ecological, sanitary, and human impacts)
- Comment sont constituées les listes d'espèces ?**
- Aspect positif** (with a sub-section for medicinal uses)

At the bottom, there's a section for "Port : succédané viscé" and "Fruit : tous en feuille tendre, charnus et pédoncules (fruit) orange formés de 2 (3). Feuilles atténuées (cœur étendu) 2 et de longueur".

Liens entre la Stratégie relative aux EEE de l'axe Rhône et les Stratégies régionales du CBNMed



- Transmission de données flore et REX de gestion
- Valorisation et relais des communications sur l'outil INVMed-Flore
- Relais des événements sur l'Agenda INVMed-Flore
- Coordination avec les animatrices régionales pour les projets à échelle biogéographique

AXE I :
PREVENTION de
l'introduction et de la
propagation



LISTES SCIENTIFIQUES REGIONALES, RESEAUX DE SURVEILLANCE

AXE II :
GESTION des
populations
introduites



EXPERIMENTATION, RESTAURATION, PRIORISATION, EVALUATIONS

AXE III : Amélioration
des **CONNAISSANCES** et
mutualisation des
informations



DONNEES BIOLOGIQUES, DONNEES DE REPARTITION, METHODE DE GESTION

AXE IV :
COMMUNICATION,
sensibilisation et
formation



OUTILS, SENSIBILISATION, APPUIS TECHNIQUES

AXE V : **GOUVERNANCE**
et animation



MOBILISATION, PARTENARIAT, FEDERATION DES ACTEURS

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



Siège
34 avenue Gambetta
83400 Hyères

04 94 16 61 40
contact@cbnmed.fr

**Antenne Occitanie -
Languedoc-Roussillon**
Agropolis International
1000 Avenue Agropolis
34090 Montpellier

04 94 16 61 40

Antenne Alpes-Maritimes
Villa Thuret
90 chemin Raymond
06 160 Antibes

04 92 38 64 74

Pour en savoir plus :
www.cbnmed.fr
www.reseda-flore.eu
www.invmed.fr

Suivez-nous sur :



Les jussies exotiques envahissantes : Reconnaissance, enjeux, et actions de lutttes



Sommaire

1. Reconnaissances
2. Aspects réglementaires
3. Enjeux et objectifs de la lutte
4. Comment mener une lutte efficace ?

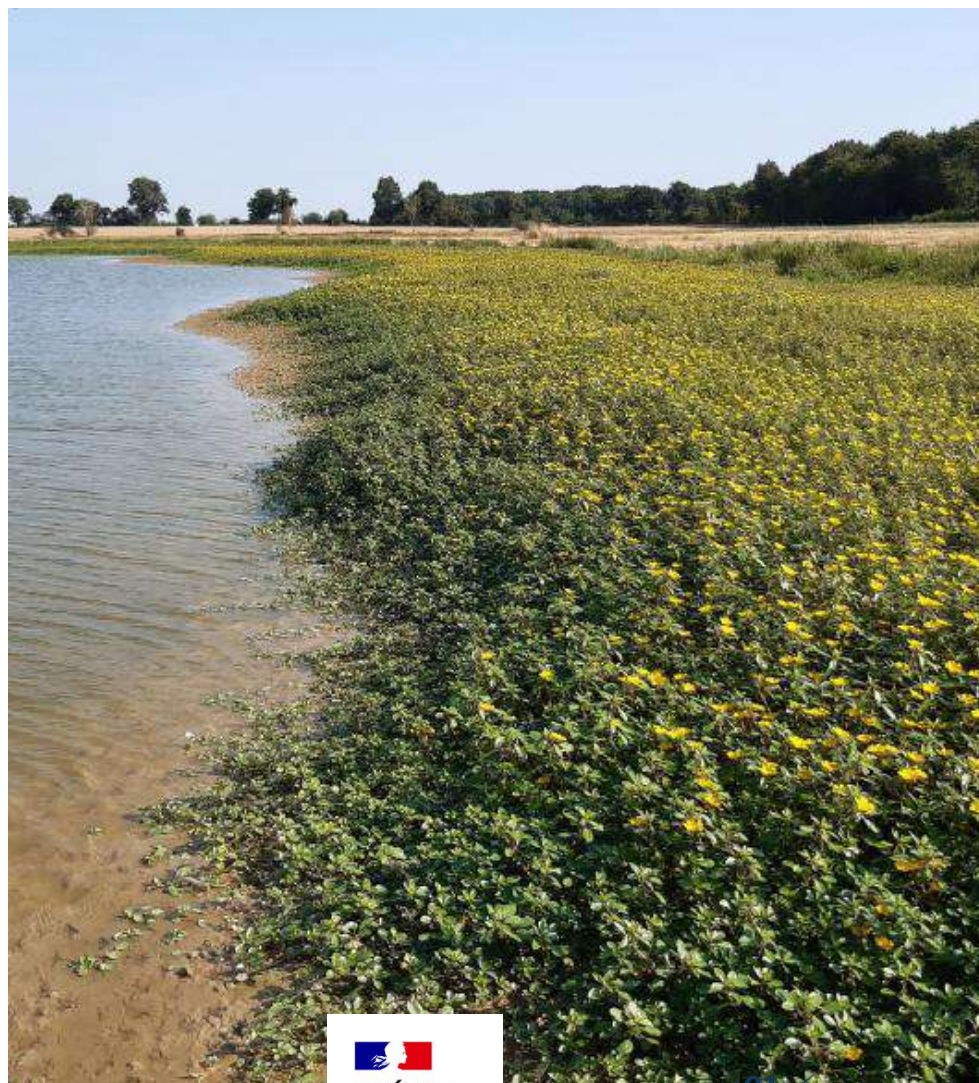


FREDON
AUVERGNE
RHÔNE ALPES


**PRÉFET
DE L'AIN**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

AIN⁰¹
le Département

Reconnaissance



FREDON
AUVERGNE
RHÔNE ALPES



AIN
le Département

Reconnaître les jussies



Des feuilles alternes : insérées une par une sur la tige, en alternance gauche/droite.



Des nervures blanches, des feuilles aux formes variables, des fleurs jaunes à 5 pétales



Des formes diverses : rampantes, aquatiques, érigées en buisson, prostrées au sol...



Autres caractéristiques parfois visibles : capsules de graines et pneumatophores...

Reconnaissance



A ne pas confondre avec...



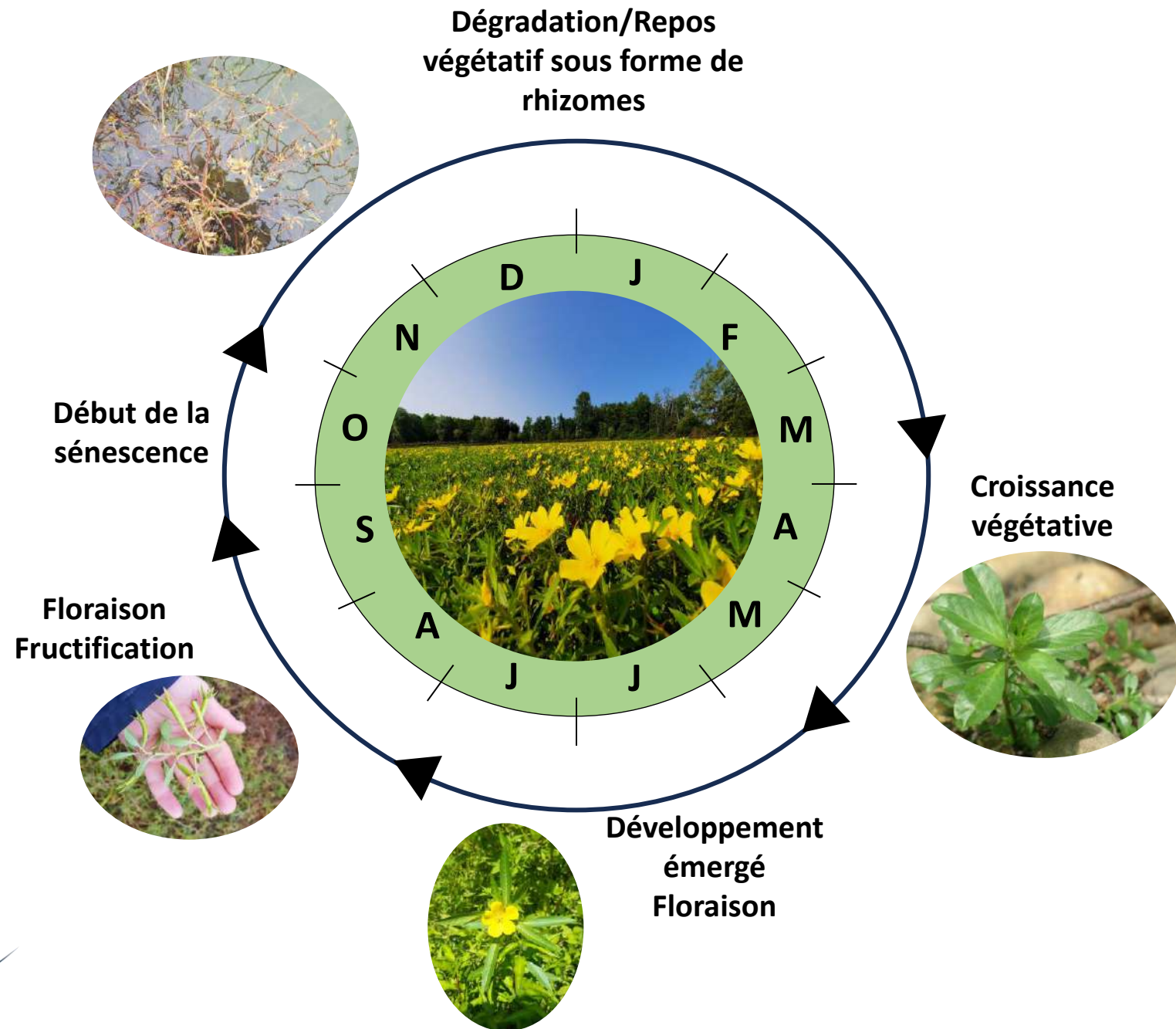
Ludwigia palustris qui possède des feuilles opposées, insérées une en face de l'autre de part et d'autre de la tige.



Pourpier potager (*Portulaca oleracea*) qui possède des feuilles et des tiges charnues,



Cycle de vie



Règlement de l'UE

- Règlement n°1143/2014 du Parlement Européen relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des EEE.
- + Règlement d'exécution n°1141/2016 désignant la jussie comme espèce préoccupante pour l'UE (mis à jour par le règlement n°1262/2019)

Code de l'environnement - Articles L411-5 à L411-7 et L415-3

- « **Est interdite l'introduction dans le milieu naturel, qu'elle soit volontaire, par négligence ou par imprudence, susceptible de porter préjudice aux milieux naturels, aux usages qui leur sont associés ou à la faune et à la flore sauvages** »
- « Est puni de trois ans d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende : le fait d'introduire volontairement dans le milieu naturel, de transporter, colporter, utiliser, mettre en vente, vendre ou acheter un spécimen d'une espèce animale ou végétale [...] »

Réglementation nationale

- **Arrêté du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain**
« Sont interdits sur tout le territoire métropolitain et en tout temps l'introduction sur le territoire, y compris le transit sous surveillance douanière, l'introduction dans le milieu naturel, **la détention**, le transport, le colportage, l'utilisation, l'échange, la mise en vente, la vente ou l'achat de spécimens vivants des espèces végétales [...] »
- **Arrêté du 9 juin 2021 fixant les prescriptions techniques générales applicables aux plans d'eau**, y compris en ce qui concerne les modalités de vidange, relevant de la rubrique 3.2.3.0 de la nomenclature annexée à l'article R. 214-1 du code de l'environnement
« **Tous les moyens sont mis en œuvre, dans le respect de l'environnement, pour éradiquer les plantes exotiques envahissantes présentes dans le plan d'eau ou en contrôler l'expansion.** En cas de présence de plantes exotiques envahissantes malgré ces moyens, le plan d'eau est vidangé en évitant toute dissémination. Ces espèces sont détruites par divers moyens adaptés et respectueux des enjeux environnementaux. »
- **Plan d'action national pour prévenir l'introduction et la propagation des espèces exotiques envahissantes 2022-2030**

Orientations « locales » (département de l'Ain)

- Détention d'une **Déclaration d'Intérêt Général** pour le plan de gestion départemental des jussies par le Département – permet de jouir d'une servitude de passage pour l'exécution des prospections / suivis / travaux
- **Document d'objectifs Natura 2000** – mesure GEP 2 – Lutte contre les jussies et surveillance des autres EEE
- **Conventionnement avec certains propriétaires** entre FREDON, le Département et les propriétaires
- **Engagements des adhérents du livre blanc de la filière piscicole**

Enjeux & objectifs

Conséquences pour l'environnement et l'économie :

- fermeture des milieux,
- perte de biodiversité,
- atteintes au bon fonctionnement du milieu,
- pertes économiques (loisirs, chasse, pisciculture)...



Actions de luttes

1. Prévenir la FREDON locale
2. Mener des actions de lutte « à la carte »
 - Nécessite une adaptation à chaque contexte
 - Prise en compte:
 - ✓ du niveau d'infestation,
 - ✓ du contexte local,
 - ✓ de la configuration de l'étang,
 - ✓ du climat de l'année,
 - ✓ des besoins et attentes de l'exploitant,
 - ✓ de l'implication du propriétaire,
 - ✓ de l'usage du site etc.
 - Arrachages manuels ? Mécaniques ?
 - Suivis de chantiers ?
3. Actions à inscrire dans :
 - Le temps
 - Le collectif d'acteurs local





- Financent la lutte,
- Participent au suivi de la réglementation
- Communiquent sur le sujet



- Réalise les prospections,
- Assure les suivis des conciliations,
- Mène les médiations,
- Pilote les chantiers de l'Amphibi'Ain
- Livre les rendus cartographiques



- Réalise des prospections (PSE),
- Mène la lutte opérationnelle via le Life
 - Chantiers manuels (MFR)
 - Chantiers mécaniques (prestations)
- Assure la renaturation des sites
- Se positionne parfois en acquéreur







FREDON
AUVERGNE
RHÔNE ALPES

Merci de votre attention

CLOTÛRE DE LA JOURNÉE

Merci à tous pour votre participation !

marie.chambonniere@reseau-cen.org

Restez informé.es !

Site internet de la stratégie 👉

Sollicitations groupes de travail

[Lettre d'information Rhône & Saône](#)



© L. Leroy-Derenne, Magnific